

**ABONNEMENTS**  
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
 ETRANGER 33.60 16.80 8.40  
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 108  
 TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75  
 Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct  
**ANNONCES**  
 (LA LIGNE)  
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20  
 Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
 Suisse . . . . . » 0.30  
 Etranger . . . . . » 0.40  
 (Minimum 10 lignes)  
 RÉCLAME . . . . . » 0.50

**LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.**

## Avis à nos abonnés du dehors

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent effectuer le paiement de leur abonnement dans chaque bureau de poste.

Nous leur recommandons de profiter de ce mode de paiement en versant :

Pour trois mois,	4,55
Pour six mois,	9,05
Pour neuf mois,	13,55

Cet avis ne concerne pas ceux de nos abonnés ayant déjà payé l'abonnement pour l'année entière ou pour une date intermédiaire.

## Où passe le produit du travail et l'argent du peuple

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses ! — Avec la fin de la guerre, le militarisme tomberait. Des millions et des millions de pauvres gens en avaient la certitude. Il ne fallait pas s'aventurer à les désillusionner, car leur foi profonde ne supportait aucun raisonnement. Et pourtant, il faut bien qu'ils s'apprennent à constater la réalité. — Tous les peuples continuent à mettre sur les épaules déjà chargées du peuple, les charges écrasantes du militarisme plein de virile renaissance. — Vous en doutez ? Eh bien ! consultez le budget de 1920 de la Confédération.

Il s'exprime ainsi : « Le budget des dépenses du département militaire s'élevait à l'origine à 66 millions 760,000 fr. contre 38 millions 420,000 l'année précédente, mais il a pu être réduit à 48 millions 280,000 francs. »

On constate donc que messieurs les militaires ne manquent pas de sans-gêne, puisque, à peine la Paix signée et au moment où la Suisse fait reconnaître sa neutralité perpétuelle, ils ont l'audace de réclamer 66 millions pour payer toutes leurs turpitudes.

Le Conseil fédéral et les députés des Chambres ont ramené ce budget à 48 millions de francs. Mais ce chiffre est loin d'être définitif. Un crédit de 2 millions prévu pour l'aviation n'y figure pas. L'on sait pertinemment que ces deux millions sont près d'être dépensés. C'est d'ailleurs le propre des militaires de profession d'ignorer les exigences budgétaires et les vœux des commissions parlementaires. « Ils mettent le Conseil fédéral dans leur poche », comme dit Ch. Naine. Ce n'est pas un simple jeu de mots, car ces messieurs abusent réellement de l'Etat à leur guise. On s'en convainc en consultant la deuxième série des crédits supplémentaires pour l'année 1918. Le département militaire engloutit de nouveau 4 millions 580,000 fr. Il est à parier que la première série des crédits supplémentaires de 1918 était au moins aussi importante. D'autres dépenses militaires figurent dans les budgets du département de l'intérieur et des établissements fédéraux en régie. Il faudrait la patience d'un bénédictin pour en recueillir tout le détail qui s'élève sans doute à quelques millions. Les dépenses supplémentaires de 1920 dépasseront sans doute celles de 1918 et tout compte fait, la carte à payer atteindra les 66 millions exigés primitivement par nos autocrates militaires.

Ajoutez, chers camarades lecteurs, les pertes résultant pour le pays du travail improductif des militaires de profession, des travailleurs appelés à l'armée, etc., et vous comprendrez que le gaspillage annuel de l'armée s'élève à près de 100 millions, cela sans préjudice du déficit moral.

Ce régime est vraiment navrant. Nous ne pouvons comprendre la passivité des travailleurs en face d'un tel gaspillage, d'un tel mépris de la richesse créée par la collectivité. Camarades, secouez les indifférents et amenez-les à renforcer les phalanges socialistes qui luttent pour faire disparaître de telles aberrations à une époque où l'humanité sort épuisée de la guerre.

## Le désordre dans les comptes militaires

Les Chambres fédérales ont écouté assez distraitement en février dernier le rapport présenté par M. Bersier, député radical du canton de Vaud, homme politique qui jouit d'une grande influence et dont la mentalité doit être bien réactionnaire à juger la politique qu'il a infusée à son parti. Les dernières élections fédérales, comme les précédentes, sont concluantes à ce sujet.

Indépendamment du budget militaire, dont nous avons déjà parlé, il existe un compte spécial de « Mobilisation de guerre ». C'était dans ce compte que puisait le Grand Etat-Major aux temps heureux où il avait la mission d'arrêter les armées étrangères, de populariser le drill prussien et le pas de l'oise, de violenter les libertés démocratiques et de désorganiser la vie active et utile du pays. C'était la danse des millions. Le militaire s'en va t'en guerre. — Il brandit l'épée, fait retentir les talons, donne des ordres précis, sans réplique. C'est l'époque où il n'a pas de compte à rendre.

Hélas oui ! Le pauvre peuple est bien tondu, il en est encore tout écorché.

Le compte général de « Mobilisation de guerre » s'élève à plus d'un milliard. Pendant de longs

mois, en 1914, en 1915 on ne peut fournir une comptabilité détaillée des dépenses. Il faut que le peuple accepte les comptes sans examiner les dépenses faciles de nos héros militaires, c'est-à-dire des véritables responsables du gaspillage.

C'est donc des 355 millions des frais de mobilisation de 1916 que parlait M. Bersier en février 1920. — 206 millions se rapportaient à des dépenses spécifiquement militaires et 149 millions concernaient l'alimentation surtout.

3 millions de pièces comptables constituent les acquis de cette formidable dépense. Personne n'a osé entreprendre une vérification quelque peu sérieuse de cet amas de paperasses. D'ailleurs, tout le rapport de M. Bersier était émaillé de plaintes amères sur le désordre et la mauvaise volonté apportée par ceux qui avaient « des comptes à rendre ».

Il nous apprend que : L'examen des comptes est difficile à cause du manque de clarté dans les comptes. Les pièces comptables sont placées pêle-mêle par ordre chronologique. La comptabilité est défectueuse et ne permet pas de se rendre compte exactement des dépenses réelles. On considérerait la comptabilité comme la partie la moins importante. Certains organes de notre armée n'ont aucune conscience de comptes à rendre. Au commissariat des guerres, on considérerait les experts comme des ennemis. A une demande des experts, faite le 6 mars 1916, la réponse parvient en janvier 1917, etc., etc.

Je m'en voudrais de surenchérir. On ne saurait être plus royaliste que le roi. Ces quelques citations éloquentes sont bien d'un rapport officiel aux Chambres d'un député purement radical et du canton de Vaud, par surcroît. Son mémoire volumineux fourmillait de plaintes du même genre. A quoi bon commenter ces faits. Ils parlent d'eux-mêmes.

F. EYMANN.

## Plus on vole haut, plus on va vite

Paris-Lyon en 1 h. 50 m., 245 kilomètres à l'heure

L'aviateur français Henri Roget vient d'effectuer, sur un appareil français, le voyage de Paris à Lyon en 1 h. 50. Parti de l'aérodrome de Villacoublay à 13 h. 45, il atterrissait sur l'aérodrome de Bron à 15 h. 35, après un raid de 450 kilomètres à 245 kilomètres à l'heure.

Cet exploit a une portée beaucoup plus grande que celle d'un simple record de vitesse. Roget vient, en effet, d'accomplir, en compagnie de son mécanicien Robbe, le premier voyage aérien à haute altitude. Il a effectué tout son trajet à la hauteur de 5000 à 6000 mètres, c'est-à-dire dans une atmosphère raréfiée, où la résistance à l'avancement est beaucoup plus faible qu'au ras du sol. Son moteur, muni d'un turbo-compresseur d'invention française, qui lui assurait le même rendement qu'au sol, a bénéficié, à 6000 mètres, d'un accroissement de vitesse correspondant à la diminution de la résistance de l'air.

L'invention de ce turbo-compresseur date d'il y a deux ans ; la mise au point en était longue et délicate. L'exploit de Roget nous fait savoir qu'elle est maintenant terminée.

L'aviation commerciale aura donc désormais dans les voyages à haute altitude, la possibilité d'accomplir de longs parcours à des vitesses jusqu'ici inconnues. Roget se propose d'effectuer sous peu des voyages à grande altitude de 800 à 1000 kilomètres.

La distance entre Paris et Lyon est de 450 km. De nouvelles expériences seront tentées sur des distances plus considérables. On se souvient qu'il y a une année à peine, le célèbre constructeur Breguet avait fait des prédictions, en leur temps, sensationnelles. Ses prophéties sont aujourd'hui en voie de réalisation. Il est probable que la traversée de l'Atlantique sera tentée à bref délai, avec le nouvel avion. On annonçait récemment que ce raid aura lieu à grande altitude et à la vitesse de 260 km. à l'heure. Les progrès de la locomotion aérienne touchent réellement au prodige. Mais les vitesses d'aujourd'hui, qui nous paraissent extraordinaires, seront certainement considérées comme bien faibles, d'ici à quelques années. Écoutons plutôt l'avis des spécialistes :

On emploiera alors des appareils spéciaux pouvant atteindre de très grandes altitudes (25 à 30,000 mètres) et qui glisseront, dans l'air raréfié à l'extrême, à des allures de bolides, 1000, 1200, 1500 km. à l'heure, peut-être. New-York et Buenos-Aires seront à quelques heures de Paris, Tokio et Melbourne à moins d'une journée de Paris. Berne et La Chaux-de-Fonds seront à une heure de Milan et Paris. Aucune impossibilité d'ordre technique ne se dresse inexorablement devant ces espoirs entrevus. Ils se réaliseront sans doute même plus vite que nous ne le pensons. Les moteurs subiront de notables changements. Le nombre croissant des cylindres (on exposait récemment à Paris un moteur à explosion, 24 cylindres) et la vitesse angulaire toujours plus grande que l'on cherche à donner à l'arbre moteur nous conduisent insensiblement à la turbine, dont le poids relatif est beaucoup plus léger que celui du moteur à pistons, et qui peut donner 25 à 30,000 tours à la minute, tandis qu'on n'atteint que 5000 tours, au maximum, avec le moteur à explosion. Les carburants seront des gaz liquides (hydrogène, oxyde de carbone, méthane, etc.). Voici donc, brièvement résumées, les perspectives de l'aviation, basées sur ce que nous savons aujourd'hui.

## En Angleterre et en Belgique Les congrès socialistes et l'Internationale

Genève ou Moscou ? Telle est la question qui s'est posée à Bruxelles et à Glasgow aux congrès du Parti ouvrier belge et de l'Indépendant Labour Party, qui ont profité des vacances de Paques pour se réunir et discuter le problème de l'Internationale. La question ne s'est pas même posée au congrès du Parti socialiste britannique, assembled en même temps à l'hôtel de ville de Bethnal Green. En effet, ce groupement a déjà adhéré à la Troisième Internationale depuis longtemps et ses délégués se sont contentés de voter une résolution contre l'action parlementaire. Ils n'ont plus qu'un danger à éviter, leur dit Lansbury, c'est celui de devenir plus léninistes que Lénine. Toutefois, ils ont repoussé une motion proposant la séparation d'avec le Labour Party.

Le Parti socialiste britannique est en réalité l'aile gauche communiste du mouvement travailliste anglais. La grosse masse du centre est formée par l'Indépendant Labour Party, auquel appartiennent Philip Snowden, Josiah Wedgwood et Ramsay Macdonald. Ce dernier a prononcé à Glasgow un grand discours contre l'entrée immédiate dans la Troisième, mais il n'est pas vrai, comme l'a télégraphié l'agence Radio, qu'il ait proposé de rester fidèle à la Seconde et que le congrès ait adopté ce point de vue à une très grosse majorité. Au contraire, la séparation d'avec la Deuxième Internationale a été votée par 529 voix contre 144. Ensuite 206 délégués se sont prononcés pour l'entrée immédiate dans celle de Moscou, tandis que 472, c'est-à-dire la majorité, ont voté pour la thèse du comité exécutif qui invite le parti socialiste suisse à convoquer une conférence consultative pour la reconstruction d'une internationale générale qui laisserait l'autonomie complète aux sections nationales dans le choix des méthodes à employer.

Il n'y a qu'en Belgique, grâce au prestige de Vandervelde, que le congrès du parti ouvrier ait maintenu son adhésion à l'Internationale défunte, que son secrétaire Camille Huysmans a défendue jusqu'au bout avec une fidélité touchante. Il s'agit de savoir ce que sera cette conférence consultative et si tout le monde est disposé à venir à Genève pour y participer. Georges Lansbury, qui revient de Moscou, blâme les hésitations et l'ignorance de Philip Snowden et de ses amis en les assurant que Lénine n'entend pas et ne peut pas imposer aux socialistes des autres pays la tactique de la révolution armée et de la violence obligatoire. Toute la question est là.

Chose remarquable, à Glasgow, tous les orateurs, même ceux qui votaient pour Moscou, ont déconseillé l'emploi de la violence, sauf en cas de légitime défense. La majorité des socialistes anglais estiment que dans un pays où la population ouvrière domine dans la proportion de 70 pour cent du chiffre total des habitants, il devrait être possible de prendre le pouvoir sans violence et d'obtenir le consentement de la majorité par une simple intensification de la propagande. Par contre, on salue avec toujours plus de sympathie et d'intérêt l'esprit de réalisation immédiate qui inspire Lénine et le système d'organisation soviétique destiné à organiser le suffrage universel sur une base industrielle et corporative au lieu du système purement géographique admis jusqu'ici comme la seule démocratie possible.

Si les Russes, comme l'annonce Lansbury, sont prêts à se rencontrer avec les autres et à reconnaître leur droit de choisir eux-mêmes leurs méthodes, il y a bien des chances pour que l'unité socialiste se refasse dans le sein de la Troisième Internationale, tant est puissant le désir de mettre fin au régime d'exploitation qui règne en Europe aujourd'hui.

La première éducation de violence à supprimer, c'est en tout cas celle du militarisme.

Edmond PRIVAT.

## GLOSES

### Un éminent économiste

La Tribune de Lausanne n'aime pas les syndicats ouvriers. Elle ne le leur envoie pas dire. Sous ce titre ronflant : Le syndicat contre la Liberté, l'organe bourgeois se lamente de la décadence du libéralisme économique.

Pour qu'on s'en plaigne à Lausanne, il faut que les actions du libéralisme aient fait ces derniers temps un plongeon réfrigérant.

L'éminent économiste de la Tribune attaque hargneusement la lutte engagée pour l'obligation syndicale :

« Ce que le grand public en apprend n'est que bien peu de chose en regard des nombreuses applications de la violence, brutale ou sournoise, qui marquent les péripéties de la bataille éternellement engagée, entre la liberté et la tyrannie. »

Coquin de sort, de quelle plume il y va ! Domage seulement que l'argument n'ait pas toute la nouveauté désirable, car on sait depuis longtemps déjà, que les prolétaires sont une bande d'exploiteurs et les patrons tous de pauvres diables bien à plaindre.

Comme les Lausannois n'y vont jamais avec le dos de la cuiller, la Tribune veut bien nous

faire savoir que les secrétaires ouvriers sont d'in-fâmes tyrans, qu'ils sucent la classe ouvrière après l'avoir bernée. Au reste, les syndiqués ne sont guère autre chose que des moules. Écoutez plutôt le gentil couplet suivant :

« Dans les grands congrès, les votes se chiffrent par centaines de mille voix, et même par millions. Et l'on vous dira par exemple que quatre millions de mineurs viennent de décréter la grève. On fait adopter à ces mêmes millions par le même procédé des ordres du jour incendiaires, que lisent sans les comprendre les simples soldats de l'armée syndicale. »

L'éminent économiste de la Tribune aura vite fait « d'échapper au péril de la tyrannie » (sic). Il réduira, dit-il, les syndicats en désarmant leur puissance belliqueuse, en les domestiquant, en y faisant entrer par la force de la loi ou de la nécessité (le malheureux ! le voilà en plein sous l'influence kaiseriste !) les libertaires incorrigibles qui en dissoudront l'unité combattive ! Out ! Encore quelques leçons de ce grand stratège et les syndicats mordront la poussière. Ils n'ont qu'à se bien tenir.

## SPECTATOR. Gazette du Chef-lieu

### Les trois Internationales

Les séances d'étude instituées récemment par le parti et fixées régulièrement au premier mercredi du mois sont en train de conquérir une place importante dans l'activité de notre section. La première, celle de mars, malheureusement trop peu fréquentée, avait donné à Pierre Raymond l'occasion de résumer de façon très intéressante et très instructive les idées maîtresses du socialisme.

Pour la deuxième séance qui eut lieu mercredi passé, le comité avait fait appel à Jules Humbert-Droz en lui demandant d'exposer aussi brièvement et aussi objectivement que possible l'histoire, le programme et l'activité des trois Internationales. On parle tant aujourd'hui de l'Internationale avec tel ou tel numéro, qu'il devient indispensable pour les membres du parti d'avoir quelques idées précises dans ce domaine.

Je n'étonnerai personne en disant d'entrée que l'orateur n'a déçu en rien l'attente de l'auditoire passablement nombreux qui l'a écouté avec un intérêt soutenu pendant plus d'une heure. La matière exposée par notre camarade avec autant de simplicité que d'érudition méritait assurément d'être résumée à l'intention des absents. Je veux donc mettre ici les notes que j'ai prises au cours de cette séance d'étude, et, pour une fois, la « Gazette du chef-lieu » présentera quelque intérêt pour les camarades... de la province, si j'ose appeler de ce nom tout ce qui est en dehors de notre capitale ! Peut-être ne parviendrai-je point, après ce préambule trop long, à condenser dans l'espace restreint d'une seule gazette le compte-rendu de cette causerie. Dans ce cas, je demanderai la permission d'interrompre ces notes quand elles s'allongeront trop, pour en donner la suite très prochainement.

J. Humbert-Droz dit tout d'abord l'importance qu'il attribue, aujourd'hui, plus que jamais, à l'existence d'une Internationale coordonnant et unifiant l'action révolutionnaire qui se dessine actuellement un peu partout. En présence de la crise économique que le régime capitaliste a créée par la guerre et qui va s'accroissant de plus en plus, c'est une solution internationale qui s'impose. L'Internationale des forces révolutionnaires est une nécessité. L'action révolutionnaire sur le terrain national seulement est presque fatalement vouée à l'insuccès.

La numérotation des Internationales est somme toute quelque chose de factice et de conventionnel. On parle communément de 3 Internationales, mais il y en aurait davantage si l'on comptait un certain nombre de tentatives plus ou moins durables par lesquelles l'action ouvrière a cherché à s'organiser par dessus les frontières. C'est ainsi que le mouvement zimmerwaldien, entre autres pourrait fort bien être considéré comme une « Internationale » bien distincte de la seconde, et qui aurait son aboutissement dans celle de Moscou, qu'on appelle la III<sup>me</sup>.

Il est difficile de caractériser en quelques mots chacune des trois « Internationales ». Toutefois, on s'accorde assez volontiers à dire que la première a surtout mis au point la doctrine, tandis que la deuxième a rassemblé les forces prolétariennes en organisant les masses et en concentrant leurs efforts. Quant à la troisième, c'est l'action révolutionnaire qui doit être son caractère dominant.

Contrairement à ce qu'on serait tenté de croire, la I<sup>re</sup> Internationale n'est pas sortie tout d'une pièce du manifeste communiste (1847) de Marx et Engels. Elle n'est pas née de la volonté déterminée de quelques hommes, mais elle fut en quelque sorte la résultante des mouvements ouvriers qui s'étaient produits jusqu'alors plus ou moins isolément dans différents pays. Il y avait en particulier en Allemagne le « Bund der Kommunisten » (Fédération des communistes) et à Paris la « Fédération ouvrière ». Une première tentative d'union de ces divers groupements eut lieu en 1862 à Londres, où des travailleurs parisiens s'étaient rendus à l'occasion de l'exposition universelle. Mais ce n'est que deux ans plus tard, exactement le 28 septembre 1864, qu'on réussissait

à fonder, à Londres encore, l'« Association internationale des Travailleurs » qui est précisément la I<sup>re</sup> Internationale.

Il est intéressant de noter que la Suisse romande joua un rôle important dans les débuts de cette I<sup>re</sup> Internationale. En 1865 déjà, celle-ci compte dans notre région plusieurs sections, où se fait sentir l'influence du Dr Coullery, de La Chaux-de-Fonds. Ces sections, groupées bientôt dans la « Fédération jurassienne » n'ont pas au début un caractère bien inquiétant pour la bourgeoisie quelque peu avancée, puisque leurs communications paraissent dans la presse radicale ! Elles ont comme devise ces mots : « Dieu, Patrie, Humanité, Fraternité », et leur prédication est essentiellement humanitaire. Par la suite, cependant, Bakounine parvenait à propager avec succès ses doctrines anarchistes dans les rangs de cette « Fédération jurassienne », dont Scwytzgebél du Vallon de St-Imier fut alors un des militants les plus notoires.

Marx qui habitait Londres à cette époque, n'assista pas à la séance constitutive de la I<sup>re</sup> Internationale. C'est lui cependant qui en rédigea la proclamation et les statuts. En 1865, furent faits à Londres les travaux préparatoires en vue du premier congrès de l'Internationale, lequel se tint à Genève en 1866. Dès le début, des tendances diverses s'étaient manifestées au sein de l'organisation nouvelle. A Genève, ce furent les idées Proudhoniennes qui dominèrent : Mutualité, réformes législatives, coopération, travail réformiste. Toutefois, les résolutions du congrès préparées par Marx ont un caractère plus révolutionnaire.

Au deuxième congrès, à Lausanne, l'année suivante, c'est encore la tactique réformiste et électoraliste qui triompha. En 1868, à Bruxelles, le 3<sup>me</sup> congrès se déclara partisan de la socialisation des mines, du sol, et préconisa la remise de l'outil à l'ouvrier, — ce en quoi le Dr Coullery estime d'ailleurs qu'il fait fausse route.

Parallèlement aux réunions de l'Internationale avaient lieu à cette époque des Congrès de la Paix. Dans l'un de ceux-ci, à Berne, Bakounine présenta une résolution disant que les guerres ne cesseraient qu'avec le régime capitaliste où l'homme est exploité par l'homme. N'ayant pu faire admettre cette résolution, il quitta le congrès avec ses partisans et entra dans l'Internationale. Ce furent dès lors au sein de celle-ci des discussions et des luttes souvent très vives entre le parti de Marx et Engels et celui de Bakounine et des anarchistes. Finalement, le congrès socialiste de La Haye, en 1872, exclut Bakounine et James Guillaume.

L'Internationale était ainsi épurée. Mais, en même temps, elle s'affaiblissait. Marx et Engels eurent alors l'idée d'en transférer le bureau de Londres en Amérique. Dans ce pays neuf où l'exploitation de la classe ouvrière était alors beaucoup moins intense qu'en Europe, le mouvement socialiste était trop faible pour que le foyer de l'Internationale s'y pût entretenir. Il déclina donc de plus en plus. En 1876, le dernier congrès ne réunit plus qu'une douzaine de délégués, dont un seul de l'Europe.

Le bureau de la I<sup>re</sup> Internationale est mort, et virtuellement la I<sup>re</sup> Internationale est morte avec lui.

(La suite au prochain numéro).

Le vieux margeur.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**La circulation des véhicules à moteur limitée le dimanche.** — Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics, arrête :

Article premier. — Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, la circulation des véhicules à moteur est interdite le dimanche de 12 à 18 heures.

Art. 2. — Cette interdiction ne concerne pas les courses de police, le transport urgent de malades dans les hôpitaux, les transports de lait, le service de la poste, les entreprises concessionnées et les taxis dans l'intérieur des villes. Le département des Travaux publics est, en outre, autorisé à délivrer, sur demande, des permis de circulation pour des parcours déterminés, aux médecins, aux vétérinaires et aux services publics d'eau et d'électricité. La liste des autorisations ainsi délivrées sera remise aux agents de la police et les véhicules admis à circuler devront porter une plaque d'identité.

Art. 3. — Les dispositions des articles 25 et 26

de l'arrêté d'exécution de la loi d'adhésion au concordat concernant la circulation des automobiles et des cycles en Suisse, du 27 novembre 1914, sont applicables.

Art. 4. — Le département des Travaux publics est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1920.

**A la Caisse d'Epargne.** — La première séance de vérification des comptes de la Caisse d'Epargne a eu lieu lundi ; il est probable que l'absorption des organes de direction de cet établissement par la Banque cantonale neuchâteloise sera décidée sous peu.

### NEUCHÂTEL

**Rachat d'une banque.** — La Banque Pury et Co, à Neuchâtel, vient d'être rachetée par la Société de Banque suisse.

### LE LOCLE

**Manifestation.** — Un nombreux auditoire se pressait hier soir au Temple français pour assister à la manifestation contre l'augmentation des tarifs douaniers. Abel Vaucher, remplaçant au dernier moment notre camarade Henri Perret, malade, et Fritz Eymann, conseiller national, ont exposé la question. Ce dernier surtout, à l'aide de chiffres officiels, a démolé avec force la politique du Conseil fédéral. Un appel pressant a été adressé aux auditeurs les engageant à apporter au parti socialiste, à la « Sentinelle », aux syndicats et aux coopératives leur adhésion et leur collaboration active. Puis l'assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Environ 1000 citoyens et citoyennes du Locle, convoqués par le Parti socialiste et l'Union ouvrière, réunis le 9 avril 1920, au Temple français, s'élèvent avec énergie, après avoir entendu des exposés d'Abel Vaucher, rédacteur, et du conseiller national Fritz Eymann, contre toute élévation des tarifs douaniers. Ils protestent contre la procédure suivie par le Conseil fédéral tendant à ne pas soumettre cette augmentation à la consultation populaire, violant ainsi les droits démocratiques des citoyens suisses. »

## LA CHAUX-DE-FONDS

### A l'Ecole de commerce

La commission de l'Ecole de commerce, réunie hier soir, a procédé à la nomination de deux nouvelles maîtresses. Mlle Moenig est nommée au poste de maîtresse de gymnastique pour jeunes filles. Mlle Pollen est nommée maîtresse d'ouvrages de la classe préparatoire.

### Un beau jubilé

Nous apprenons que l'Ecole de commerce célébrera ces prochains jours la 30<sup>e</sup> année de service de M. le professeur Hotz, dans cet établissement. Nos sincères félicitations à M. Hotz, dont la longue carrière fut emplie de dévouement et de labeur inlassables.

### Au Progrès

On peut voir dans les vitrines du magasin du Progrès, la superbe bannière de la Société de chant « La Pensée », entièrement brodée à la main par Mme Breiting.

### Salon Français

Le Salon Français de M. Henri Brendlé présente à la Grande Salle de l'Hôtel des Postes les bons maîtres Ph. Zysset, Arm. Apol, Ch. Humbert, H.-B. Wieland, H. Vaucher, G. et W. Dessoulay, H. Lejeune et notre bon sculpteur L. Perrin.

C'est là une belle collection d'œuvres intenses et fortes, des pages tout imprégnées de belle lumière rose. Ce Salon sera certainement le rendez-vous, dès demain, de tous les amis des beaux arts, de tous ceux qui ont le culte des belles choses ; l'on en compte encore pas mal chez nous.

### Etoile contre Chaux-de-Fonds

Nous rappelons les matchs de dimanche au Parc des Sports entre les équipes respectives des F.-C. Etoile et Chaux-de-Fonds pour le championnat suisse.

A 10 heures du matin, Etoile III sera opposé à Chaux-de-Fonds III, puis ce sera le tour, à 1 h. de l'après-midi, aux deux équipes secondes.

A 2 heures et demie, enfin, se jouera la grande rencontre qui mettra aux prises Etoile I et Chaux-de-Fonds I.

La partie, qui promet d'être palpitante d'intérêt et qui ne le cédera en rien aux précédentes, sera arbitrée par M. Beuchat, gymnaste et footballeur renommé du F.-C. Berne.

### Groupe d'étude

Lundi 12, à 8 heures et quart du soir, à la bibliothèque du Cercle a lieu comme d'habitude la séance du Groupe d'étude des jeunes socialistes. Tous les jeunes sont invités à assister à cette réunion d'étude et de discussion. Sujet : Histoire des 8 heures.

### Accident

Un étrange accident s'est produit hier au Collège de la Charrière. En descendant paisiblement l'escalier, un élève glissa si malheureusement qu'il se foula fortement une jambe.

### Conférence

Le public de notre ville sera heureux d'apprendre que M. A. Lemaître, pasteur à Genève, donnera, sous les auspices de l'Union chrétienne de jeunes gens, samedi 10 avril, à 8 heures et quart, dans la grande salle de Beau-Site une conférence publique sur « Pierres vivantes et pierres mortes », souvenirs de la France envahie.

Chacun se rappelle l'émouvante séance que M. Lemaître nous avait donnée, il y a trois ans.

La collecte sera destinée à la Société centrale de France. — Invitation à chacun.

### Au Stand

Les Amis de la Scène, ayant obtenu un plein succès dimanche passé donneront une deuxième représentation demain, avec matinée dansante. Excellent orchestre. Voir aux annonces.

### Veillée musicale

Un grand nombre de personnes n'ont pu trouver place le soir de Pâques au Temple indépendant. A titre de compensation, la même soirée avec chants du Chœur et projections lumineuses mobiles sur l'Enfant prodigue leur sera offerte dimanche, très aimablement, Mme Burner-Belly, cantatrice à Bâle, reviendra aussi. Il va de soi que tous les assistants de la première veillée qui désiraient en renouveler le souvenir, doivent se sentir pleine liberté de se rendre à cette seconde soirée.

### Art social

Les amis de l'Art social n'auront pas oublié les charmantes Veillées populaires données il y a quelques années par Mme Risler-Fallet, professeur de diction. Fort aimablement, Mme Risler a accepté de nous revenir mercredi prochain. Les cartes d'entrée de ce récital seront distribuées lundi à la Croix-Bleue. Voir les annonces.

### Exposition

Le Technicum exposera dimanche les travaux d'élèves exécutés pendant l'année scolaire 1919-1920. (Voir l'annonce.)

### Un concert Lamoureux

L'orchestre Lamoureux, de Paris, sous la direction de M. Camille Chevillard, fera une tournée en Suisse dans la première quinzaine de mai. Des concerts sont prévus à Bâle, Zurich, Berne, La Chaux-de-Fonds et Genève.

### RAVITAILLEMENT COMMUNAL

**Semenceaux.** — Vente samedi après-midi, de 1 à 5 heures.

**Vêtements américains.** — La vente continue au Juventuti.

**Drap national.** — Costumes de sport, étoffes de dames. (Voir aux annonces.)

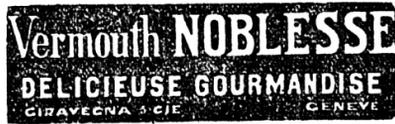
## Convocations

**FLEURIER.** — Conférence Henri Perret. — Nous rappelons à tous les camarades la conférence de ce soir, à 8 heures, au Restaurant de l'Ancien Stand. Que personne ne manque cette bonne aubaine.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — La Persévérante. — Rendez-vous à 2 heures et quart, précises au local. Manifestation.

**NEUCHÂTEL.** — Comité du Parti socialiste. — Assemblée mercredi 14 avril, à 8 h. du soir, au Monument. Fête du 1<sup>er</sup> Mai, manifestation antimilitariste, situation financière, divers.

Pendant la croissance, garçons et fillettes doivent boire du Cacao Tobler — en paquets plombés. — Il rassasie sans causer de lourdeur et stimule sans irriter. 1784



## Les traitements des maîtres des Ecoles secondaires et professionnelles

On nous écrit :

Dans le dernier communiqué de notre syndicat, nous avons montré combien les traitements des maîtres des Ecoles secondaires et techniques de notre ville sont insuffisants et nous avons dit notre intention de citer ceux que reçoivent les professeurs des établissements similaires de villes suisses. Il nous paraît utile de donner aujourd'hui au public quelques renseignements à ce sujet ; par la comparaison des salaires des maîtres d'autres localités et des nôtres, les lecteurs pourront se rendre compte de la grande différence qu'ils présentent et juger de la justesse de nos revendications. Nous rappelons tout d'abord les chiffres qui nous concernent et que nous avons publiés déjà :

	Heures	Minimum	Maximum
Gymnase supérieur.....	25-28	4,800.—	6,750.—
Gymnase inférieur.....	17-20	4,200.—	6,150.—
Ecole normale.....	28-30	3,000.—	4,600.—
Ecole supérieure des jeunes filles.....	20-22	2,700.—	4,300.—
Technicum.....	48	4,200.—	5,370.—
Ecole des travaux féminins :			
a) Cours d'adultes.....	36	3,960.—	4,860.—
b) Classes permanentes ..	44	2,200.—	2,980.—

Les traitements des maîtres des écoles similaires sont supérieurs — et souvent de beaucoup — à ceux qui nous sont octroyés, ainsi que le prouve le tableau qui suit, par exemple :

Bienne.	Heures	Minimum	Maximum
Ecole secondaire.....	28	6,400.—	9,200.—
Ecole de commerce.....	28	6,400.—	9,200.—
Technicum.....	28	5,650.—	8,500.—

**Aarau.**

Ecole secondaire.....	28	6,500.—	8,000.—
-----------------------	----	---------	---------

**Olten.**

Ecole secondaire.....	30	7,500.—	9,500.—
Ecole de commerce.....	28	7,500.—	9,500.—

**Soleure.**

Arts et métiers.....	30	6,000.—	8,000.—
Horlogerie.....	—	6,500.—	8,500.—
Travaux féminins.....	30	3,500.—	5,000.—

**Saint-Gall.**

Ecole secondaire.....	26-30	5,200.—	7,600.—
Technicum.....	30-32	5,200.—	7,600.—
Travaux féminins.....	30-32	3,600.—	5,600.—

**Berne.**

Gymnase prof.....	—	8,340.—	11,280.—
Ecole secondaire prof.....	—	7,260.—	9,960.—
Ecole technique.....	—	7,260.—	9,960.—
Ecole ménagère.....	—	5,520.—	7,440.—

**Zurich.**

Ecole secondaire.....	30	7,320.—	9,900.—
Ecole de commerce.....	20-25	7,500.—	11,200.—
Ecole technique prof.....	22-28	7,320.—	11,200.—
Ecole d'art.....	22-28	7,320.—	11,200.—
Travaux féminins.....	24-28	4,840.—	6,700.—

Il faut ajouter d'autre part que dans la majorité des villes citées, les maîtres de l'enseignement secondaire et professionnel sont mis au bénéfice d'une retraite après un nombre variable d'années de service ; — personne n'ignore qu'il n'en est rien chez nous pour le moment et que la création d'un fonds de retraite est l'une des revendications à la défense de laquelle nous mettrons toute notre énergie.

A Zurich, par exemple, les maîtres retraités des Ecoles secondaires reçoivent une somme de fr. 4,000.— à fr. 6,400.— par an, ceux des écoles techniques, du 30 au 60 % de leur traitement.

Nous ne jugeons pas nécessaire de commenter les chiffres qui précèdent ils sont assez éloquents par eux-mêmes et prouvent abondamment combien notre situation est inférieure à celle de nos collègues d'autres localités ; c'est pourquoi, une fois encore, nous demandons instamment aux autorités de La Chaux-de-Fonds — et spécialement au Conseil communal — de se rendre aux faits et de réviser au plus vite, comme le font d'autres villes, l'échelle des traitements de ses employés.

**Syndicat des maîtres des Ecoles secondaires et professionnelles.**

N.-B. — Afin de dissiper toute équivoque et pour éviter une polémique inutile, nous tenons à dire, une fois pour toutes, que nous ne contestons nullement l'importance des allocations qui nous sont servies et qu'il convient d'ajouter actuellement à nos traitements. Ce que nous voulons relever avant tout, c'est que si les dites allocations étaient supprimées, nos salaires seraient tels que nous les avons cités au début de ce communiqué, c'est-à-dire très sensiblement inférieurs à ceux de nos collègues d'autres villes.

## Ville de La Chaux-de-Fonds Ecole d'Art

Année scolaire 1920-1921 - Rentrée générale le 3 mai

### 1. Classes professionnelles

L'Ecole forme des artisans pour la fabrication et le décor du bijou, pour le sertissage des pierres fines sur fonds de montres et bijoux, la gravure sur acier, les tours d'heures, la gravure de lettres, la ciselerie. L'enseignement de la classe de guillochis comprend aussi la reproduction mécanique des modèles, par le moyen des machines à graver et à réduire. Outre le travail pratique, l'enseignement comprend des cours de dessin, de composition décorative, de modelage. Travail hebdomadaire : 48 heures.

Les inscriptions pour les classes de bijouterie, sertissage, gravure sur acier, guillochis, sont reçues jusqu'au 18 avril par le Directeur de l'Ecole. Age d'entrée : 14 ans révolus. Durée de l'apprentissage : 4 ans.

Examens d'entrée : Mardi 20 avril, dès 8 heures du matin, Collège industriel, salle n° 35. La préférence sera donnée aux élèves ayant des aptitudes spéciales pour le dessin.

### 2. Cours du soir

Ces cours comprennent : le dessin artistique, le modelage, l'anatomie, la composition décorative, le dessin géométrique et professionnel. Il est rappelé aux apprentis la loi du 9 mars 1919 portant obligation pour eux de fréquenter les cours qui leur sont destinés. Ceux qui ne se feraient pas inscrire pendant le mois de mai seront renvoyés d'une année.

Les inscriptions seront reçues par le Directeur de l'Ecole d'Art, M. Jeac-D. Hirschy. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser salle 43 au Collège industriel, tous les jours de 11 heures à midi et de 4 1/2 h. à 6 1/2 h., sauf le mercredi et le samedi.

Le vice-président de la Commission : (sig.) Jean SUNIER.

## LOGEUR

d'échappements p. petites pièces

## TOURNEUR

sur acier habile et consciencieux

seraient engagés par la fabrique

## STABILIS S. A.

La Chaux-de-Fonds

Commerce 11 2409

## Colportage

Maison sérieuse, suisse, cherche colporteurs pour chaque district, pouvant gagner de fr. 30.— à fr. 50.— par jour. Capital nécessaire fr. 100.—. Aucun risque, affaire réelle et garantie. Sans concurrence. — Ecrire à C. Müller, Gessnerallee 28, Zurich I. 2446 J. H. 7256 Z.

## Malles à vendre

A vendre encore 5 malles à des prix extra bon marché. S'adresser Pults 23, au 1<sup>er</sup> étage à droite. 2460

**Vous serez très content...**  
de votre Montre Zenith } achetés  
de votre Régulateur } chez SAGNE-JUILLARD  
de votre Bijouterie } Huuguénin-Sagne, succ.  
La maison ne vend que l'article soigné et de 1<sup>re</sup> marque  
Prix très avantageux. — S. Esc. N.

**Jeune fille** honnête, libérée des écoles, est demandée pour faire les commissions et travaux de nettoyage par petit atelier de la ville. — S'adresser au bureau de La Sentinelle 2455

**Rideaux.** A vendre, faute d'em- ploi, deux jeux grands rideaux à tirage sur triangle, en parfait état. — S'adresser rue Ph.-H.-Matthey 23, 2<sup>me</sup> étage à gauche. 2235

## Cinéma PATHÉ (Casino) St-Imier

Dimanche : 3 heures : Matinée 8 1/4 heures : Soirée  
Lundi : 8 1/4 heures : Soirée

## Le tigre sacré

Cinéma roman d'aventures  
1<sup>er</sup> épisode : Le temple du fauve. 2<sup>me</sup> épis. : Les yeux qui brillent.  
3<sup>me</sup> épisode : La chaîne humaine

## CHARLOT soldat

Comique sans rival  
PRIX DES PLACES HABITUELS 2452  
Location à l'avance dimanche de 10 1/2 h. à midi, caisse du Casino

## RHUMATISMES, VARICES HÉMORROIDES

et toutes les affections de la peau, démangeaisons, éruptions, etc., sont guéris par le

## BAUME DU CHALET

Pot ou boîte de 2 tubes, fr. 2.50 dans toutes les pharmacies ou au Dépôt des Produits du Chalet à Genève. 2396

Petit Larousse illustré neuf est à vendre. — S'adresser rue du Nord 167, au pignon. 2456

Perdu jeudi soir, à la sortie des fabriques, fr. 35.—. Les rapporter contre forte récompense au bureau de La Sentinelle. 2473

Couleuse usagée est demandée d'occasion. — S'adresser à La Sentinelle. 2467

## POMPES FUNÈRES S.A.

LE TACHYPHAGE

se charge de toutes les démarches et formalités. Toujours grand choix de

## Cercueils Tachyphages

CERCUEILS DE BOIS TRANSPORTS

Pour toute commande s'adresser

## S. MACH

Numa-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56  
4.90 Téléphones 4.34  
Jour et Nuit 2247

Monsieur et Madame Charles Albert Gagnebin-Bellenot et leurs familles adressent les plus sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leurs nombreuses marques de sympathie, ont essayé d'adoucir leur tristesse dans ces jours de profonde affliction. Ils remercient particulièrement les autorités des Brenets ainsi que MM. le directeur, les professeurs, les élèves de l'Ecole de commerce et les membres de « L'Amicitia », qui tous ont contribué par leur réel dévouement à les soutenir dans ces moments de cruelles épreuves.

## LA PAGE DU SAMEDI

CAUSERIE

N° 6

ENTRE FEMMES

Page rédigée par T. COMBE

## Travail de Femme

Le temps est trop mauvais, par ces bourrasques d'avril, pour qu'on promène les bébés au Jardin public. Madeleine a donc interrompu son petit catéchisme socialiste. Elle le reprendra dès que le printemps sera enfin venu.

Nos lectrices qui ont suivi ces entretiens nous ont fait parvenir plusieurs lettres, des questions, des objections, des récits, « Dites-nous un peu ceci... Racontez un peu cela... Tâchez que les hommes comprennent... Il y a des choses pas justes... » Parmi les choses pas justes, il y a la mesure que l'homme applique au travail domestique de la femme.

Une femme qui fait son ménage ne gagne pas d'argent, donc son travail n'a pas de valeur. Cette idée est courante ; vous la trouverez profondément enfoncée dans l'esprit de beaucoup d'hommes, qu'ils soient le mari ou les fils de la ménagère. Quand il s'agit de la fille aînée, qui pour une raison ou pour une autre, remplace la maman dans le ménage, la notion du travail domestique sans valeur est encore plus fautive et plus cruelle. Car, ainsi que le mari ne se prive pas de le dire à sa femme : « Tu t'es mariée pour faire le ménage, je pense. Tu savais ce que tu entreprenais... », mais pour cette enfant de seize ans qui soigne sa mère au lit, fait la cuisine, lave le linge, raccommode les bas ; qui donne aux siens cinq ans, dix ans de sa jeunesse, quelle est la justice, quelle est la rétribution ?

« Ma fille est mieux à la maison qu'en fabrique, dit le père. Il ne lui manque rien... » La maman meurt ; la petite tombe malade de chagrin et de surmenage. Qui trouve-t-on pour la remplacer ? Une femme de ménage à cinquante centimes l'heure, huit heures par jour...

« Quatre francs par jour ! ma foi, garçons, dit le père, il vous faudra m'aider. Je ne saurais pas où prendre ces cent vingt francs par mois... Pourvu que Marie se remonte un peu vite... »

Mais l'idée ne lui vient pas, à cet homme, qui est un bon père, que le travail de Marie vaut aussi cinquante centimes de l'heure. Et ce n'est jamais sans hocher la tête et froncer un peu le sourcil qu'on a allongé à Marie un billet de vingt francs pour son chapeau d'hiver, ou soixante francs pour une paire de bottines... Albert vient de s'acheter un beau paletot de deux cent cinquante francs, mais c'est qu'il gagne. Il a sa paie, Marie ne touche pas un centime. Quelquefois l'idée lui vient qu'il y a là dessous quelque chose de pas juste... Un jour elle se monte la tête... « Ecoute, papa, à la fin, ça m'ennuie d'avoir tout à demander... Sais-tu ? toi et mes frères, payez-moi des gages... »

« Des gages ! tu veux être servante dans ta famille ! »

Le père, les frères sont scandalisés... « N'as-tu pas honte ! dit le père. Et ton devoir ? »

Les frères disent : « Tu fais ton petit ménage, tu as tout ton entretien... On te donne tout ce qu'il te faut. Qui est-ce qui a pu te fournir des idées pareilles dans la tête ?... »

Il se peut que Marie soit un ange. Alors elle continuera gentiment à être domestique sans gages. Il se peut aussi qu'elle ne soit pas un ange. Dans ce cas, un beau jour, elle rendra son tablier et entrera en fabrique pour être ouvrière à salaire. Elle aime mieux ça. Que reste-t-il au veuf, aux garçons désespérés ? A chercher femme au plus vite, car il n'y a décidément que ce moyen de se procurer une ménagère sans la payer. La première erreur au sujet du travail domestique est qu'il n'a aucune valeur monétaire. Nous parlerons samedi prochain d'une seconde erreur tout aussi générale et fâcheuse.

## UN PEU D'HYGIÈNE

## Rajeunir

Le Dr Frumusan, étant un médecin, n'admet pas qu'on se soigne sans médecin, en quoi il a peut-être raison.

Sa cure de rajeunissement commence par un examen médical. Votre docteur vous pèsera, vous mesurera, vous dira si vous avez trop de poids proportionnellement à votre taille. Il analysera vos déchets, y trouvera une trace d'albumine ou de sucre, vous mettra en garde à temps contre la néphrite et le diabète. Il examinera votre sang pour y dépister des éléments anormaux ou en excès. Vos organes intérieurs, leurs déplacements, leurs proportions, lui seront révélés par les rayons X. De plus, l'aspect de votre peau, de votre musculature, les dimensions de votre thorax, votre façon de respirer, l'auscultation du cœur fourniront d'autres indications précieuses. Cet examen, c'est l'inventaire de votre capital-vie. Un commerçant fait chaque année l'inventaire de ses affaires ; quand fait-il celui de sa santé ?

Après l'examen, dans lequel l'hérédité, les particularités nerveuses, la sensibilité, les habitudes, auront leur paragraphe, viendra le diagnostic. Chaque symptôme indique un point bon ou mauvais dans le résultat physiologique. C'est là dessus que le traitement pourra s'établir.

Le traitement comporte deux parties. Il y a des effets visibles du vieillissement qu'on pourra faire disparaître ; mais la partie vraiment efficace

s'attaque aux causes. Les indications générales sont les suivantes :

- 1° Désintoxiquer l'organisme encrassé.
- 2° Ramener les organes au volume normal.
- 3° Régulariser la circulation.
- 4° Tonifier le système nerveux.
- 5° Surveiller le fonctionnement des reins.
- 6° Rendre le désir de vivre et l'amour de l'effort à des êtres diminués et accablés...

Mais, comme ce bon docteur devine bien que les trois quarts d'entre nous ne feront pas leur inventaire, ne consulteront pas un médecin, ne se soumettront pas à des bains électriques, à des massages, n'auront pas le moyen de se les accorder, il nous donne gratuitement un ou deux bons conseils dont l'application ne nous coûtera qu'un peu de volonté.

« En somme, dit-il, notre corps vieillissant est une machine encrassée et surmenée. Pour qu'elle se remette en bon état de fonctionnement, il lui faut un nettoyage général et un temps de repos. Ces deux conditions se trouvent réunies dans le jeûne, accompagné de purification. Essayez du jeûne, mes bons amis, et vous m'en direz des nouvelles... Vous jeûnez pendant trois jours, quatre jours, même huit jours, sans inconvénient, à condition de boire, soit de l'eau, soit des tisanes d'herbe, sans sucre et sans lait. Le premier jour, l'habitude des trois repas réclame très haut, le second jour, les clameurs cessent. On constate un bien-être. L'organisme se désencrasse ; les poumons, bien obligés de trouver du combustible, brûlent les déchets, comme nous quand nous jetons dans notre chauffage central les vieux papiers et les ordures. Le sang amène aux poumons tout ce qu'il trouve en route comme vieilles cellules usées, germes, saletés de tout genre... »

« Automatiquement, la machine se nettoie. On a vu un eczéma dit incurable, guéri par un jeûne prolongé qui n'avait laissé au corps d'autre combustible que les germes même de l'eczéma. On a vu un rhumatisme articulaire guéri par dix périodes de jeûne et de sel de Carlsbad de trois jours chacune, réparties sur dix semaines. On a vu des yeux vieillissants prématurément, rajeunir et se passer de lunettes. On a vu des ulcérations d'estomac ou d'intestin se guérir par le seul fait du jeûne qui abolissait les opérations irritantes de la digestion.

« On perd du poids, on marche aisément, le cerveau est libre, la circulation se ranime ; la joie de vivre renaît. On se sent plus jeune, c'est un fait ; on se sent désinfecté, désentravé ; on a les nerfs plus tranquilles. Au bout d'une période qui varie, la sensation de faim revient, et alors elle est normale et il faut la satisfaire. L'organisme a fini de brûler ses déchets. La machine a eu son nettoyage et son repos... »

Ainsi parla Zarathoustra... ou le Dr Frumusan, ou le Dr Guelpe qui fut des premiers à préconiser la cure de rajeunissement ou de guérison par le jeûne. Il sera prudent de ne pas s'y embarquer sans se faire ausculter le cœur. Car le cœur flanche quelquefois sans crier gare.

C'est donc entendu. Nous pourrions vivre cent ans si nous voulions. Mais est-il vraiment désirable de vivre cent ans ? Bien des gens, surtout des travailleurs, en ont assez à soixante ans. A moins que les retraites ouvrières ne deviennent une certitude sérieuse et suffisante, peut-on souhaiter au pauvre travailleur de vivre cent ans ? Peut-on se le souhaiter à soi-même ?

## Le Fait de la Semaine

## Le Dr Forel a-t-il tort ou raison ?

Un très petit fait. Mais je le livre aux réflexions des coopératrices probablement nombreuses qui lisent cette Page du Samedi.

Vous recevez la Coopération, journal gratuit, très intéressant, organe d'une des branches importantes de l'activité socialiste, puisqu'il est entendu que c'est par les Coopératives que la justice dans la vente et l'achat sera établie... Avez-vous remarqué dans le numéro du 19 mars (relisez-le) une lettre brève et ferme du Dr Forel au sujet de la vente de boissons alcooliques dans les Coopératives ? La réponse à cette lettre émane de la rédaction puisqu'elle n'a pas de signature. Nous supposons donc qu'elle est de M. Pronier, et malgré notre grande estime pour M. Pronier, nous nous permettons de trouver sa réponse évasive et insuffisante ; très respectueuse et convenable, cela va de soi, car on ne répond pas au grand savant qu'est le Dr Forel comme on répondrait au premier quidam venu.

Ayant lu ces deux lettres, je suis allée à la Coopérative de mon village, dont les desservantes sont des personnes aimables et obligantes, auxquelles on peut adresser une question si l'on choisit un moment pas trop occupé. J'avais remarqué précédemment une affiche en carton clouée à la porte et portant ces mots : *Vente d'eau-de-vie coupage*. Par dessous il y avait d'autres cartons — dont l'aimable desservante n'était pas fière — annonçant la vente de rhum, cognac, eau-de-cerises, etc. Je m'informai, et j'appris plusieurs choses intéressantes.

J'appris d'abord que l'affichage est exigé quand on a une patente. J'appris aussi que, conformément à la loi — cela, je le savais déjà — l'alcool ne peut être vendu qu'au litre. Un litre d'eau-de-vie coupage coûte six francs. Ça, je l'ignorais, n'en ayant jamais acheté. J'appris de plus qu'on en vend, dans ce magasin, très rarement, le prix

étant élevé. J'appris qu'il est nécessaire à la Coopérative de pouvoir fournir ce poison s'il est demandé, parce que d'autres magasins concurrents, surtout à la frontière, le fournissent. On perdrait des clients français s'ils ne pouvaient joindre un litre d'eau-de-vie à leurs autres achats... Tout cela était fort instructif... Je suis rentrée la tête basse.

Le parti socialiste a la lutte antialcoolique à son programme. Le parti socialiste a pris une part active à la consultation populaire pour l'option locale contre le schnaps... Le parti socialiste a fondé les Coopératives, il les soutient de tout son effort... Et il les autorise à vendre le schnaps fédéral !

Il est probable qu'un très petit nombre de magasins coopératifs ont la patente. N'y en eût-il qu'un, un seul, je demande que cette faute absolue de logique soit supprimée. Je demande que ces écriteaux ne puissent être affichés dans aucune Coopérative. Je demande que toutes les femmes se joignent à moi pour ce nettoyage. Les Coopératives ont pour but de vendre des denrées saines qui contribuent au bien-être économique de la classe ouvrière. Impossible de prétendre que le schnaps rentre dans ce programme.

D'avance, je sais qu'on dira : « Nous en vendons si peu ! » Eh ! bien alors, ce n'est pas même le profit qui serait votre excuse. Et si vous en vendiez beaucoup, des litres et des litres par jour, avec un gros bénéfice, est-ce le bien économique de la classe ouvrière qui sortirait de ces litres de schnaps quand on les débouchera ?

Non, je ne veux voir dans la vente de l'alcool par les Coopératives qu'un reste de routine, un reste de mauvaise habitude, peut-être simplement un oubli.

Messieurs les directeurs, les grands gérants, soyez tout bonnement logiques, convenez qu'on ne peut pas à la fois vendre le schnaps et mettre la lutte antialcoolique au programme du parti.

## Micheline se révolte

(Suite et fin)

Micheline ayant déclaré, d'un ton d'ailleurs calme et aimable, qu'elle avait été pendant vingt ans l'annexe des trois ménages de ses sœurs, il se fit un silence scandalisé. Louise, Henriette et Yvonne échangèrent des regards qui en disaient long. Les trois beaux-frères semblaient mal à l'aise.

« Certainement, Micheline, fit Alfred Barret, nous apprécions beaucoup votre obligeance... Combien de fois n'avons-nous pas dit, Louise et moi : « Si tante Mimi... pardon, si tante Micheline n'existait pas, il faudrait l'inventer... »

« Quand j'ai envoyé chez papa ma femme de chambre tuberculeuse, papa n'a fait aucune objection. Pouvais-je exposer mes enfants à être contaminés ? s'écria Yvonne.

« Papa n'a pas fait non plus d'objection, reprit Micheline d'une voix aussi tranquille que si elle lisait le journal, quand vous avez envoyé deux fois par an vos grandes lessives à laver dans la buanderie « de papa », et vos confitures à faire dans la cuisine « de papa ». Papa ne dit rien quand vous empruntez pour un grand dîner son service de porcelaine, et son armoire... que vous renvoyez sans la polir, parce que la cuisinière « de papa » est moins occupée que la vôtre. Papa ne dit rien. Pour une bonne raison. Papa ne s'en doute même pas.

« Oui, je vois bien où tu veux en venir, Mimi, intervint Henriette. Tous ces services, c'est toi qui nous les rends... Mais un peu d'obligeance est assez naturel entre sœurs.

« Nous sortons de la question, fit Louise, sévère comme un juge. Il s'agit d'hier soir. Où étais-tu hier soir ? »

« Où étais-tu hier soir ? répéta Micheline avec un vague sourire.

« Oui, Parfaitement. Nous étions là devant la maison de papa, les pieds dans la neige, à sonner, sonner, et à taper sur le tuyau de descente qui passe près de ta fenêtre. Tu entendais ça, les autres fois. Je ne voulais pas aller à l'hôtel, n'ayant rien pour la nuit. Tu nous prêtas ce qu'il nous fallait, les autres fois... Mon Alfred a réveillé le pharmacien d'en face qui nous a laissés entrer, et nous t'avons téléphoné... Tu n'as pas répondu !... Il était minuit, Micheline ! Où étais-tu à minuit ? »

« Les bonnes n'ont pas à répondre au téléphone après onze heures.

« Mais tu as le timbre d'appel dans ta chambre à coucher, et tu n'es pas sourde. Tu n'étais pas à la maison, Micheline ! »

« Et puis après ? demanda Micheline.

« Comment ! s'écria Yvonne, scandalisée. Hors de la maison après minuit, toi qui es demoiselle ! »

« J'ai sept ans de plus que toi, Yvonne.

« C'est égal, nous avons toujours su où tu étais, nous avons arrangé pour toi tes déplacements.

« N'est-il pas temps que j'aie un peu de liberté ? demanda Micheline avec le même petit sourire.

« Et ce matin, reprit Louise, après une très mauvaise nuit à l'hôtel, et ma toilette que j'ai dû faire sans savon, sans rien du tout, nous avons téléphoné à papa, et il nous a dit que tu étais à la maison la nuit dernière... »

« Pauvre papa, si facile à tromper ! gémit Yvonne.

« Et mon beau-frère dans ta chambre d'amis ! »

s'écria Louise... S'il s'est douté de ton absence, que va-t-il penser, lui si correct !..

Micheline se redressa... « Ceci est allé assez loin, fit-elle avec quelque hauteur. En somme, mes bonnes sœurs et mes excellents beaux-frères, veuillez me dire exactement pourquoi vous avez rassemblé ce conseil de famille.

Les beaux-frères très gênés regardaient le tapis. Les trois sœurs se tamponnaient les yeux...

« En somme, répéta le mari d'Henriette, pour rompre le silence insupportable, en somme... ce n'est rien à coup sûr. Mais Louise et Alfred ont passé chez nous ce matin pour nous informer que personne, chez papa, n'avait répondu à leur coup de téléphone de minuit... De plus, notre fille Hélène était rentrée très excitée hier soir, nous assurant qu'elle avait vu sa tante Mimi entrer après minuit avec un monsieur dans un restaurant où l'on soupe... Elle prétend qu'elle a reconnu votre chapeau à plume blanche... Alors ma femme et Louise et Yvonne ont pensé que c'était une heure un peu... tardive... pour vous.

« Que faisait ma nièce Hélène dehors à cette heure tardive ? demanda Marceline qui maintenant semblait s'amuser franchement.

« Elle était chaperonnée. Elle sortait du théâtre avec Mme Bricard, qui vous a vue également. Hélène en était si mortifiée qu'elle pleurait presque... »

« Je comprends ! fit Marceline. Avoir une tante de quarante-deux ans qui se dérange ! Mais supposons que j'aie vraiment soupé au restaurant après le théâtre... »

« Marceline ! cria Louise.

« Marceline ! cria Henriette.

« Marceline ! cria Jeanne.

Les trois cris partirent à la fois.

« Et supposons que je me propose de le faire souvent à l'avenir ?... »

Henriette à l'ouïe de ce propos scandaleux, eut presque un sanglot.

« Aucune femme non-mariée ne peut faire ces choses... Pas dans notre milieu ! »

« Supposons toujours... supposons que j'aie l'intention de me marier... continua Marceline.

Une certaine consternation se répandit comme un voile sur le visage des trois sœurs... Marceline mariée... C'était la fin des lessives et des confitures et de la chambre d'amis et des séjours de convalescence « chez papa ! »

« En tout cas, fit Louise, qui se ressaisit la première, tu n'étais pas mariée quand tu soupais au restaurant hier soir, avec un monsieur ! »

« Mais si, ma chère Louise, j'étais mariée, précisément ! »

Six cerveaux furent traversés ensemble de la même pensée : « Elle est folle ! »

« Je me suis mariée hier soir à sept heures chez le pasteur de notre paroisse !. Ensuite nous sommes allés au théâtre. Nous étions assis deux rangs derrière notre Hélène et Mme Bricard. Nous sommes même sortis avant la fin pour les éviter. Nous avons ensuite soupé au restaurant, puis nous sommes rentrés « chez papa ». Je vous ai envoyé ce matin des billets de faire-part télégraphiques. Vous les auriez reçus si vous étiez restés chez vous. Du reste, pour vous tranquilliser, je vous dirai que papa était au courant. Ça ne l'a pas beaucoup ému. Il a reçu un manuscrit copte à déchiffrer.

« Mais qui est... qui est... cet homme ? cria Louise hors d'elle.

« Toutes nos félicitations, Micheline, prononça cordialement Alfred Barret. Quand pourrions-nous faire la connaissance de notre nouveau beau-frère ?... »

« Mais tout de suite ! prononça une voix d'homme sur le seuil du salon.

« Et Jean Barret parut, écartant la portière.

« Jean ! »

« Ton frère, mais oui, parfaitement. Penses-tu qu'on puisse vivre pendant cinq jours sous le même toit que Micheline sans désirer de passer et de finir sa vie avec elle ? »

« Ah ! si j'avais su, si j'avais su ! pensa Louise instantanément, j'aurais reçu mon beau-frère Jean à la maison, même si j'avais dû sortir la provision de pommes de la chambre à donner !... »

En cette minute, papa sortait de la bibliothèque, cherchant d'un air agité un livre qu'il pensait avoir laissé au salon.

« Micheline, mon livre... Ce gros bouquin jaune... »

« Pauvre père ! soupira Henriette allant à lui et lui mettant un baiser sur la joue... Pauvre père, quel coup pour vous que ce mariage ! »

« Quel mariage ? Ah oui, Micheline et Jean... Mais non, mais non... Tout est très bien... Jean achète la maison, les meubles, tout. Il met ici son bureau, moi je n'ai plus à m'occuper de rien... Je reste avec eux... N'as-tu pas vu ce livre, Micheline ? »

« Ainsi la maison « de papa », la buanderie « de papa », l'argenterie « de papa », sans parler de la femme de charge « de papa », tout s'effondrait à la fois... »

« Croyez, mes chères sœurs, prononça Micheline de sa voix aimable, que j'aurai beaucoup de plaisir à rester l'annexe de vos trois ménages... »

« Oui, oui, tu dis cela, mais ça ne sera plus jamais comme avant ! gémissaient à la fois les trois sœurs.

FIN.

1) On voit ici la facilité des mariages américains, sans annonces, sans affiches, sans formalités aucunes. On va chez un pasteur, n'importe lequel, il bénit les époux, reçoit ses émoluments et en échange remet aux mariés un certificat de la cérémonie.

# Restaurant de Bel-Air

Dimanche 11 avril, dès 2 heures après-midi  
le soir dès 8 heures

## Matinée et Soirée dansante

organisées par la 2454

Société de Chant « L'Orphéon »

Orchestre WASSERFALLEN

Le Comité.

### Stand des Armes-Réunies (Grande Salle)

Dimanche 11 avril 1920

Portes 7 1/2 heures Rideau 8 1/4 h. précises

Deuxième

## Grande Représentation

donnée par

« Les Amis de la Scène »

### La Citerne d'Albi

Drame émouvant en 3 actes, par d'ENNERY et G. LEMOINE

### Le Convive

Comédie en 1 acte, par H. Pagot 2417

Entrée Fr. 1.— L'après-midi dès 2 1/2 heures: **Danse** Orchestre BAUMANN

## GRANDE VENTE

en faveur du

## LIEN NATIONAL

Samedi 10 avril, dès 1 h. après-midi à 10 h. soir

Dimanche 11 avril, dès 11 h. matin à 7 h. soir

au Local, rue de la Serre 11 bis

Entrée libre! — Entrée libre!

La vente sera suivie de

## Deux Grandes Soirées

les mercredi et jeudi 14 et 15 avril

### à l'Amphithéâtre du Collège primaire

Billets en vente à la librairie «La Centrale»

Prix du billet 1 fr. P21831C

2431

# Au Printemps

La Chaux-de-Fonds

Nous demandons pour tout de suite:

## Modistes, Apprêteuses et Garnisseuses

Se présenter avec références au bureau du personnel, 4<sup>me</sup> étage, le matin entre 10 et 11 heures. 2463

# Au Progrès

## Tailleur pour Messieurs



### Actuellement

## Exposition des Nouveautés

### Printemps - Eté

#### pour Hommes et Jeunes Gens

LE PLUS GRAND CHOIX      LES PLUS BAS PRIX

## Repasseuses

sont demandées de suite à la

### Teinturerie E. BAYER

21, Rue du Collège, 21 2420

Même adresse, une JEUNE FILLE pour aider au repassage.

## Coopératives Réunies

### Oeufs frais

du jour, en vente dans tous nos débits au prix de fr. 4.40 la douzaine. 2451

Se recommandent.

## MAISON F. LEUZINGER

# F. WILHELM

Succ. :

Rue Neuve 1 — Rue Neuve 3

## La HAUTE NOUVEAUTÉ en

# TISSUS

pour

## Robes et Manteaux

Serges - Damiers - Cheviotes  
Tricotines - Gabardines  
Jerseys laine 2370  
Eoliennes Crêpes de Chine

## Mariage

Homme de 25 ans, de toute moralité, ayant petit avoir, désire faire connaissance d'une fille environ du même âge. — Ecrire, si possible avec photo, sous chiffre S. 2392 F., au bureau de La Sentinelle.

## Graines

Grand choix de graines 1<sup>re</sup> qualité ainsi qu'oignons et échalotes viennent d'arriver. 2253

Se recommande,

## Alf. Crevoisier

107 bis, Temple-Allemand

## Déchets

de métaux précieux, bijouterie usagée, alliances, vieux dentiers, achetés aux meilleures conditions par Léon Dubois, essayeur juré, rue du Puits 1, 1<sup>er</sup> étage. 2279

## Au Gagne-Petit

E. Meyer & C<sup>o</sup>, Place Neuve 9, Lainage, Corsets, Linserie. Literie. Meubles soignés.

## Examinez bien vos chaussures

et si vous trouvez qu'elles ont besoin d'une réparation quelconque, ne tardez pas de les envoyer à l'Usine de ressemelages

# J. Kurth, Neuveville

qui vous garantit un travail soigné et bien fait et une livraison prompte à prix bon marché. 1696

Demandez, s. v. p., les prix-courants des ressemelages.

E. Dursteler-Ledermann  
Téléphone 582

Bière brune extra  
Bière blonde extra  
P36256C 543

Excellente pension bourgeoise se recommande. Prix modérés. Petits soupers sur commande. — M. Pagnard-Jeanneret, rue Léopold-Robert 26. 733

### Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 11 avril: Descœudres.

Pharmacie Coopérative: 11 avril: Officine N° 1, R. Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 avril

Naissance. — Schlee, Louis-Willy, fils de Frédéric-Wilhelm, graveur, et de Johanna-Marguerite Daimler, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Benguerel-dit-Perroud, Lucien-Fridolin, remonteur, Neuchâtelois, et Hasler, Margaretha, demoiselle de magasin, Bernoise. — Racine, Charles, manoeuvre, et Chédel, Alice-Emma, ménag., tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils. — Grünig, Jules-Fernand, camionneur, et Widmer, Juliette-Mathilde, horlogère, tous deux Bernois. — Widmer, Albert-Alexis, bottier, Bernois, et Jermini, Blanche-Alice, horlogère, Tessinoise.

### Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — John-César Racine, mécanicien, et Louise-Berthe Bourquin, ménagère, les deux à Neuchâtel. — Albert-Emile Bianchi, gypseur-peintre, et Ida-Marguerite Joseph, coutur., les deux à Neuchâtel. — Alcide-Hyppolite Cattin, bottier, à La Chaux-de-Fds, et Anna-Elisabeth Saam, dem. de magasin, à Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 3. Fernand-Auguste Ketterer, bottier, à Neuchâtel, et Marie-Elise Giroud, ouvrière sur verre, à Fleurier. — Jules-Helvetio Bottinelli, remplaçant facteur, et Emma Suppiger, femme de chambre, les deux à Neuchâtel. — Gaudenzio, Franchini, maçon, et Lucie-Madeleine Bottinelli, ménagère, les deux à Neuchâtel. — Pierre Breuil, prof., et Jeanne-Laure Quinche, les deux à Neuchâtel. — Adrien-Eugène Bonny, creuseur de cadrans, et Marie-Marguerite-Antoinette Graizely, creuseuse de cadrans, les deux à Neuchâtel.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

22

# Petite Madame

PAR

A. LICHTENBERGER

(Suite)

Aussi, en définitive, s'il fallait absolument donner à quelqu'un ce titre de « meilleure amie », s'il fallait à tout prix désigner à qui Jotte ouvre avec le plus d'abandon l'arrière-fond secret de son âme, avec qui elle se sent le plus complètement en confiance, en sécurité, je pense que ça ne serait pas parmi ses contemporaines qu'il faudrait chercher. La meilleure amie de Jotte, — si on le lui disait, d'abord elle se récrierait, et puis peut-être qu'ayant réfléchi, elle dirait oui, — la meilleure amie de Jotte, c'est Mme de Nesmond, la vieille dame d'Auteuil.

Quand Jacques et Jotte ont eu à faire leurs visites de noces, Jacques s'est un peu excusé de mener Jotte chez Mme de Nesmond: « Tu sais, nous ne pouvons pas nous en dispenser. C'est une très ancienne amie de ma famille. Elle a aussi un peu connu ta grand'mère. » Jadis, Mme de Nesmond était très riche; les frasques de son mari l'ont à peu près ruinée. Elle vit toute seule, à demi paralysée, dans sa petite maison d'Auteuil, entre son angora et ses canaris. La première fois qu'elle l'a vue, Jotte a été très intimidée. Et puis elle éprouve un peu d'angoisse

près des personnes âgées sur lesquelles il y a déjà l'ombre de la mort. Mais, pareille à une teinte dont le charme magique transparait sous les cheveux blancs et les étoffes sombres, Mme de Nesmond, dès ses premières paroles a conquis Jotte. Elle lui a dit tout gaielement combien elle aimait Jacques qu'elle avait connu quand il était un tout petit enfant; et combien elle était heureuse qu'il eût près de lui une si jolie petite femme qui devait être aussi très bonne. En sortant, Jotte a déclaré à Jacques d'un ton surpris et convaincu: — Tu sais, je l'adore, ta vieille dame.

Et Jacques, enchanté, a répondu avec un soupir de soulagement: — Eh bien, ça me fera bien plaisir si tu vas la voir de temps en temps.

Par devoir, par reconnaissance aussi, Jotte est allée une fois, deux fois, chez Mme de Nesmond. Et puis elle y est retournée, sans compter, très régulièrement. Point de semaine où elle ne vienne s'asseoir quelques minutes auprès du fauteuil de la recluse. Entre elle et Jotte un réseau de liens s'est noué, subtil et très doux. C'est que Jacques lui-même, bien inconsciemment, en forme la trame.

Ce personnage, avouons-le, s'est introduit sans discrétion dans la vie de Jotte. Avec quelque amertume et même quelque trivialité, Mme Gannet le constate. « Depuis son mariage, cette enfant ne voit plus que par les yeux de son mari. » Présent ou absent, Jotte est pour ainsi dire, d'une manière continue, imprégnée de lui. Il est mêlé à tous ses actes, à toutes ses paroles, à ses moindres pensées...

Naturellement, il serait de mauvais goût d'étaler sans cesse à tout venant cette omniprésence, cette omnipotence de Jacques. Vis-à-vis des indifférents ça serait indiscret. Et cela en serait encore beaucoup plus vis-à-vis des intimes. Allez donc

laisser soupçonner à ces déifiantes jeunes filles auxquelles hier elle était semblable que, lorsque Jotte amicalement sollicite leurs confidences, un monsieur à moustaches est derrière elle qui prête l'oreille! Sans doute, entre récentes mariées, il y a plus d'abandon. Mais du fait même qu'on se comprend mieux, naissent des réserves plus strictes, de sournoises défiances. On a peur de livrer trop de son bien, de laisser en quelque manière ce Jacques qui est un trésor exclusivement personnel tomber dans le domaine public. Ce n'est pas de la jalousie, non, sans doute: c'est plutôt une pudeur spéciale, un peu craintive et légitimement égoïste. Et naturellement que vis-à-vis de Mme Gannet ou de Mme Darlaud, la mère de Jacques, il est nécessaire de s'observer encore bien davantage. Mme Gannet, mon Dieu, elle aime sa fille de tout son cœur et ne souhaite à Jacques que toutes les félicités: mais enfin c'est bien toujours le monsieur qui lui a pris sa fille.

Il est visible que ça l'agace d'entendre dire de lui trop de bien. Et pour faire plaisir à sa mère, Jotte ne peut pourtant pas en dire de mal! Si par hasard, hypothèse fantastique, elle avait à l'endroit de Jacques l'ombre d'un grief à formuler, Mme Gannet est la dernière personne à qui elle voudrait en faire la confidence.

Quant à Mme Darlaud, la mère de Jacques, il est avéré depuis longtemps parmi tous ses amis et connaissances que c'est une femme supérieure, absolument supérieure: par conséquent, impossible de se mettre à sa hauteur et notamment de rien lui apprendre de quelque intérêt sur un fils que, n'est-ce pas, elle connaissait d'une manière approfondie plusieurs années avant que Jotte vint au monde.

Avec Mme de Nesmond, il en est autrement. Avec elle, pas de susceptibilité ni de jalousie à froisser. Pas de curiosité indiscrète à craindre.

Pas de scrupule paralysant, pas d'appréhension égoïste. Elle connaît Jacques depuis sa toute petite enfance, mais pas pour son usage personnel, comme un bien qui lui serait propre et sur lequel on serait indiscret d'empiéter. Au contraire, de tout ce qu'elle possède, de tout ce qu'elle sait de Jacques, elle ne demande qu'à faire part à Jotte. Et en échange, elle est toute prête, sans en solliciter aucune, à recueillir sur le même sujet, inépuisable, toutes les confidences qu'il plairait à Jotte de lui adresser.

C'est quelquefois un sentiment pénible, presque une irritation ou une souffrance pour Jotte, de se dire que ce Jacques à qui maintenant elle appartient tout entière et qui devrait être aussi entièrement son bien, il y a une longue période de sa vie où il lui a été totalement étranger, qui lui échappe totalement.

En toute loyauté, elle peut affirmer que de son existence paisible et unie de jeune fille, de toutes les pensées qui l'ont traversée, de tous les événements bien rares dont elle fut le théâtre, Jacques n'ignore rien.

Au contraire, que sait-elle du quart de siècle où il a vécu loin d'elle, de cette période bien autrement agitée et féconde en péripéties qu'est une vie de garçon, une vie de jeune homme? Aux interrogations de Jotte, il répond avec indifférence, d'un air distrait ou un peu ennuyé: « Mais, chérie, qu'est-ce que ça peut te faire, puisque nous ne nous connaissons pas! » Les hommes n'ont pas certaines délicatesses de sensibilité. Ils ne comprennent pas ce besoin de possession réciproque rétrospective qui, quelquefois, étreint Jotte presque jusqu'à l'angoisse...

(A suivre).

**- Cinéma -**  
**PALACE**  
NEUCHÂTEL

Programme  
du 9 au 15 avril  
Dimanche 11 : Spectacle  
permanent dès 2 heures

**Le temple  
du crépuscule**

Drame japonais en 5 actes  
**ÉCLAIR - JOURNAL**  
Actualités

10 minutes au Music-Hall

**Ames de Fous**

Ciné-roman français  
en 6 épisodes  
de GUY DE TÉRAMONT  
1<sup>er</sup> épisode

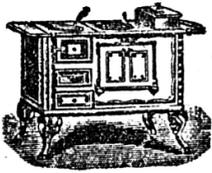
La seconde marquise de Sombreuse  
2<sup>ème</sup> épisode

**Le château maudit**

Prix ordinaire des Places  
Télép. 11.52 — Télép. 11.52

**A la Ménagère**

Place Purry 2, Neuchâtel



Spécialité de  
**Potagers**

très économiques  
pour tous combustibles  
Feu dirigeable 1858

**+ DAMES +**

trouveront les meilleures spé-  
cialités hygiéniques et conseils  
discrets au Dara-Export, Rhône  
6303, Genève. 1259

**Casino-Théâtre  
du Locle**

Portes : 7 1/4 h. Rideau : 7 3/4 h.

Samedi 10 avril

**GRANDE SOIRÉE**

Musicalet et Littéraire

donnée par

**L'Orchestre „Le Lierre“**

AU PROGRAMME :

Musique Chants

**Les héritiers de Gédéon**

Comédie en 3 actes  
d'Auguste Lambert

PRIX DES PLACES :

Galleries et faut. d'orch. fr. 1.80

Parterres numérotés » 1.40

Parterres simples » 1.—

Cartes d'entrée en vente dès

jeudi 8 avril au magasin S.-E.

Emery, rue Andrié 3, et chez les

membres. 2429

**MATINÉE** exclusivement

pour les enfants, à 2 heures

Entrée 30 ct.

**Société coopérative de**

**Consommation**

**de Neuchâtel**

Chiffre d'affaires en 1918

2,636,124 fr.

Réserve : Fr. 189,357

Capital : » 122,890

Tous les bénéfices sont répartis

aux acheteurs

La Société est le régulateur in-

contesté, aujourd'hui, des prix

de tous les articles dont elle s'oc-

cupe. — On devient sociétaire sur

une demande écrite, dont le for-

mulaire est à disposition dans

tous nos magasins et au bureau,

Sablons 19, et par la souscription

d'une part du capital de Fr. 10 au

moins. La finance d'entrée est

de Fr. 5. 4715

On est considéré comme socié-

taire dès qu'un acompte de Fr. 2

a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se

servent que dans leur Société.

**Ressemelages soignés** 2284

Dames 6.50 — Hommes 9.—

Cordonnerie SAUSER, Puits 5.

**Magasin ROSÉ-GUYOT**

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS

TELEPHONE 1135 NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2

MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS



Oh!  
quelle jolie  
Balle!  
Heureusement  
que maman  
fait tous  
ses achats  
au Magasin  
Rosé-Guyot  
où on les reçoit  
gratuitement.

1602

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

Ville de La Chaux-de-Fonds

**Logements**

Tous les propriétaires et gé-  
rants d'immeubles sont priés de  
bien vouloir signaler, par écrit,  
à l'Office communal des loge-  
ments, Hôtel Judiciaire, plain-  
piéd, tous les logements qui  
pourraient être ou devenir dis-  
ponibles d'ici à fin avril 1920.

De même les chefs de ménage  
habitant actuellement la ville,  
qui se trouveront sans logement  
d'ici au prochain terme, peuvent  
se présenter au dit Office, en  
produisant leur bail à loyer ac-  
tuel. 2185

La Chx-de-Fds, 29 mars 1920.

Conseil communal.

**Chiffons, Os**

Vieille laine

**Fer et Fonte**

sont toujours achetés à bon prix

par 2375

**M. Meyer-Franck**

Ronde 23. Sur demande

on cherche à domicile

Belle

**GROISE**

jaune 2194

pour trottoirs, cours et

jardins est à vendre à la

Concasseuse P21703C

**Perret-Michelin**

**Mme Beck** couturière, rue des

Fleurs 20, au

pignon, se recommande pour fa-  
çons de pantalons d'hommes et  
d'enfants. Bas prix. 711

**Coupons de drap**

Pour quelques jours seulement

Chaque acheteur d'un coupon pour costumes, robes, complets

et manteaux recevra gratuitement comme cadeau magni-  
fique voile fantaisie pour une blouse ou une robe de fillette. 2445

**Hâtez-vous**

Nous maintenons nos prix bas comme par le passé

**MAISON PETITE BLONDE**

rue de l'Hôpital, au 1<sup>er</sup> étage, angle rue du Seyon

**NEUCHÂTEL**

Envoi franco contre remboursement — Echantillons à disposition

**Apollo**  
Neuchâtel  
— Jardin Anglais —

Programme

du 9 au 15 avril

Pas une place de libre

depuis

le nouveau programme

**TRAVAIL**

d'après l'œuvre immortelle

d'Emile ZOLA

Adapté et mis en scène

par H. POUCTAL

C'est le passé

C'est le présent

C'est l'avenir

— Une œuvre immense —

La lutte

L'hymne au travail

La semaine prochaine :

Suite et fin

Samedi

Matinée dès 2 1/2 heures

de l'après-midi

Prochainement :

Suzanne Grandais

dans

**Simplette**

**Déchets** or, argent,

platine, aux

plus hauts prix. Or fin pour

doreurs. Argent fin en gre-

naillies. — Jean-O. HUGUE-

NIN, essayeur-juré, Serre 18.

**Au Printemps**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 10 avril et jours suivants

**Modes - Nouveautés**

Soieries	Maroquinerie	Lingerie-Corsets
Tussor pour robes, teinte naturelle, larg. 85 cm., belle qualité, le m., Fr. 7.50	Etais à cigares cuir véritable, à soufflet, la pièce, Fr. 4.50	Chemise de jour pour dames en toile ornée de jolie broderie, Fr. 6.90
Charmeuse teintes modernes foncées, qualité extra, larg. 100 cm., le m., Fr. 21.50	Porte-monnaie dames et messieurs, boxcalf et maroquin, notre réclame, Fr. 7.90	Jupon blancs, large volant, broderie exceptionnel, Fr. 5.90
	Porte-feuilles cuir très souple, avec 4 poches, se fait en noir et couleur, la pièce, Fr. 9.50	Corset coutil blanc, lavable, forme moderne, avec une paire jarretelles, notre réclame, Fr. 12.50
Parfumerie	Modes	Bas
Lotions pour les cheveux, à base de quinine, Portugal ou Violette, le flacon, Fr. 1.45	Joli chapeau tagal, picot garnis raphia, teintes modes, dernière création, Fr. 21.50	Bas fins mercerisés, noir, blanc ou brun, semelles et talons renforcés, qualité supérieure, Fr. 3.90
Boîtes en celluloid blanc à savon, Fr. 1.75 à poudre, » 2.50	Belle forme tagal picot, nuances nouvelles, prix exceptionnel, Fr. 14.50	Bas fins coton noirs avec semelles et talons doublés, bonne qualité, Fr. 2.95
Tous les parfums des grandes marques	Tabliers	Bas de soie végétale, noir ou blanc, semelles renforcées, notre réclame, Fr. 5.90
	Tablier hollandais, nanzouk blanc avec jolie broderie, Fr. 3.90	Ganterie
	Tablier hollandais, satinette, pompadour, teintes variées, Fr. 4.90	Gants jersey couleurs, qualité extra, Fr. 2.95
	Tablier-robe kimono, pour enfants, long. 45 cm., en écru et vichy couleur, Fr. 5.90	Gants jersey couleurs, belle qualité, Fr. 2.45
		Gants jersey couleurs, fil d'Ecosse, qualité supérieure, Fr. 3.25

**Dimanche 11 avril, à 8 h. du soir**  
**au Temple Indépendant**  
**2<sup>me</sup> Veillée Musicale**  
 avec projections lumineuses mobiles sous la direction de  
 M. Charles Huguenin. P 21830 C 2443  
**Chœur mixte** (115 exécutants).  
**Madame Burner-Belly**, cantatrice à Bâle.  
**L'Enfant Prodigue**  
 Pièce d'ombres religieuses. 7 tableaux, 11 défilés (Mu-  
 sique de Fragerolle, Clichés de Rivière). Collecte recom-  
 mandée pour les frais et le Chœur mixte. Les enfants non  
 accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

**Société de**  
**Banque Suisse**  
 MM. les actionnaires de la Société de Banque  
 Suisse sont convoqués à la  
**48<sup>me</sup> Assemblée générale ordinaire**  
 qui aura lieu  
**le mardi 20 avril 1920**  
 à 3 h. de l'après-midi  
 à l'Hôtel de la Banque (salle des séances) Aeschenvorstadt 1, à Bâle

- ORDRE DU JOUR :**
- 1<sup>o</sup> Rapport et reddition des comptes pour l'exer-  
 cice 1919.
  - 2<sup>o</sup> Rapport des commissaires-vérificateurs.
  - 3<sup>o</sup> Délibération concernant :
    - a) Approbation du rapport et des comptes annuels ;
    - b) Décharge à l'Administration ;
    - c) Constitution, sous forme de fondation, de la  
 Caisse de Pensions et de Secours de la Société  
 de Banque Suisse ;
    - d) Répartition des bénéfices de l'exercice, fixation  
 du dividende et de l'époque de son paiement.
  - 4<sup>o</sup> Elections de membres du Conseil d'Adminis-  
 tration.

Les actionnaires qui désirent assister à l'Assem-  
 blée générale ou s'y faire représenter ont à déposer  
 leurs actions, ou bien un certificat de dépôt de ces  
 titres émanant d'une autre banque et reconnu suf-  
 fisant, au plus tard jusqu'au

**samedi 17 avril**

aux guichets  
 de la  
**Société de Banque Suisse**

à Bâle  
 à Zurich  
 à St-Gall  
 à Genève  
 à Lausanne  
 à La Chaux-de-Fonds  
 à Londres

ainsi qu'à ses **Succursales et Agences**,  
 où un récépissé et la carte d'admission leur seront  
 délivrés. Les dépôts ne pourront être retirés qu'après  
 l'Assemblée générale.

Les formulaires de certificats de dépôt mention-  
 nés ci-dessus peuvent être obtenus aux guichets de  
 la Société de Banque Suisse.

Le bilan et le compte de profits et pertes, avec  
 le rapport des commissaires-vérificateurs, seront à  
 la disposition des actionnaires dans nos bureaux,  
 à partir du 12 avril 1920.

**Bâle**, le 26 mars 1920.  
 Le Président du Conseil d'Administration :  
**A. Simonius.**

**HOTEL du SOLEIL** Brasserie de la Charrière  
 4, Rue du Stand, 4

Toujours à disposition des or-  
 ganisations ouvrières, belle salle  
 de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche,  
 soupers. — Consommations de  
 premier choix 851

Se recommande, 357

**Ed. HAFNER.** Jules WYLER.

**TRIPES**

**ÉCOLE DE TRAVAUX FÉMININS DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Section des Classes permanentes

L'année scolaire 1920-1921 commencera le **lundi 3 mai**.  
 Durée de l'apprentissage : 2 ans 4 mois.  
 Cette Section forme :

- 1<sup>o</sup> Des couturières pour dames.
- 2<sup>o</sup> Des lingères-brodeuses.

Un enseignement d'une année admet l'entrée d'élèves dans les  
 deux classes.

Les inscriptions seront reçues depuis le **23 mars** jusqu'au  
**10 avril**, de 8 heures à midi, à la **Direction de l'École**  
 (Collège des Crêtets). P. 30231 C. 2135

La Commission de l'École de Travaux féminins.

**Ateliers --** **Skrabal** Rue de la Gare 2  
**d'ébénisterie** Frères **Peseux**  
 (Neuchâtel)  
 6, R. de Neuchâtel

**Maison importante d'ameublement**  
 Exposition permanente de  
**Chambres à coucher**  
**Salles à manger**  
**FABRICATION SOIGNÉE ET GARANTIE**  
 Prix de Fabrique 1767  
 Excellente source d'achats  
**Fiancés ! pour Fiancés !**

**Jusqu'aux villages les plus éloignés**

nouve expéditions contre remboursement : No. Frs.

Souliers pour enfants, cuir ciré	20/26	8.—
Souliers de dimanche	No. 26/29 Fr. 13.50	30/35 16.50
Souliers ferrés p. enfants	No. 26/29 Fr. 13.50	30/35 16.50
Souliers ferrés pour garçons		30/35 20.—
	36/39	24.—
Souliers de dimanche p. garçons	36/39	24.50
Soulier de dimanche p. dames, crouls cirés	36/42	22.—
" " " " Derby " "	36/42	25.—
" " " " Derby Box " "	36/42	29.—
Souliers de travail ferrés pour messieurs	40/47	30.—
Souliers de dimanche pour messieurs, solide	40/47	30.—
" " " " Derby Box	40/47	34.50

Garantie pour chaque paire - Demandez prix-courant.

**: Rod. Hirt fils, Lenzbourg :**

**CERCLE OUVRIER - St-Imier**  
**SAMEDI 10 AVRIL, à 8 h. soir** 2434

**Grande Soirée Familiale**  
 suivie de danse  
 organisée par le CERCLE avec le bienveillant concours du  
**CLUB DES JODLERS**  
 l'Echo de la Combe Grède de Villeret

**Entrée : 50 ct. Entrée : 50 ct.**

**LÉON BAUD**  
**TECHNICIEN-DENTISTE**  
 27, Rue Jaquet-Droz, 27 — Maison de la Consommation  
**LA CHAUX-DE-FONDS** 1433  
 23 ans de pratique ♦ ♦ ♦ 16 ans chez H. Colell

**Spécialiste pour la pose de dentiers en tous genres**  
 Garantie sur factures par écrit  
**Transformations Réparations**  
 Travaux modernes Prix modérés

**ART SOCIAL**  
**MERCREDI 14 avril**  
 à 8 1/4 h. du soir  
 à la **Croix-Bleue**

**Récital littéraire**  
**M<sup>me</sup> Madeleine Risler**  
 professeur de diction  
 Billets gratuits à la Croix-  
 Bleue, lundi de 5 1/2 à 7 h.  
 soir, et mardi, de 1 à 2 h.  
 soir. P21828C 2442

**Société du Théâtre**  
 de La Chaux-de-Fonds

MM. les actionnaires sont con-  
 voqués en

**Assemblée générale**  
**ordinaire**  
**le lundi 12 avril 1920**  
 à 8 1/2 h. du soir  
 au  
**Foyer du Théâtre**

- ORDRE DU JOUR :**
1. Procès-verbal.
  2. Rapport du Conseil d'admini-  
 stration sur la gestion et  
 les comptes de l'exercice 1919.
  3. Rapport des vérificateurs de  
 comptes.
  4. Discussion et votation sur les  
 conclusions de ces rapports.
  5. Nomination d'administrateurs.
  6. Nomination du Président du  
 Conseil d'administration.
  7. Divers.

Pour assister à l'assemblée, les  
 actionnaires sont priés de dépo-  
 ser leurs actions à la Banque  
 Perret & C<sup>o</sup>, du 4 au 10 avril à  
 midi. Il leur sera délivré en  
 échange une carte d'admission à  
 l'assemblée.

MM. les actionnaires pourront  
 prendre connaissance du bilan,  
 du compte de profits et pertes  
 et du rapport des vérificateurs  
 de comptes à la Banque Perret  
 & C<sup>o</sup>, où ces pièces seront dépo-  
 sées du 4 au 10 avril.

La Chaux-de-Fonds, le 29 mars  
 1920.  
 Le Conseil d'administration de la  
 Société du Théâtre de La Chaux-de-Fonds.  
 P21715C 2250

**Grande salle de Beau-Site**  
 Samedi 10 avril à 8 1/4 h.  
 du soir  
**Pierres vivantes et**  
**pierres mortes**  
 souvenir de la France envahie  
**Conférence publique**  
 par M. A. Lemaitre, pasteur  
 à Genève 2444  
 Collecte en faveur de la  
 Société centrale d'évangé-  
 lisation en France. Invita-  
 tion à chacun. P21827C

**Directeur**  
**de Fanfare**

Ensuite de démission honora-  
 ble, la place de **directeur de**  
**la Fanfare de Sonviller** est  
 mise au concours.  
 Adresser offres avec préten-  
 tions, jusqu'au **14 courant**, à  
 M. Ch<sup>r</sup> Juillard, président. 2368

**Robes.**

*Façons modernes.*

**Au Progrès.**



**Boucherie Schweizer**  
 Place de l'Hôtel-de-Ville

**Grand Arrivage**

de volailles de première qualité, à des prix exceptionnellement  
 avantageux, dû à l'entremise de la Maison JH-41119 C

**John LAYTON and C<sup>o</sup>**

dont les derniers envois ont donné entièrement satisfaction au  
 public, déterminant ainsi une baisse considérable 2414

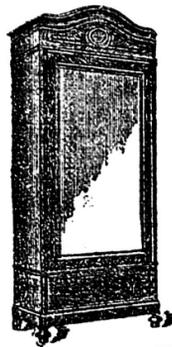
**Aujourd'hui nous offrons**

<b>Poulets</b> de 900 grammes, la pièce, environ...	fr. 5.50
<b>Poulets</b> de 1 kg., " " " "	6.20
<b>Poulets</b> de 1 kg. 150, " " " "	7.—
<b>Canetons</b> de 1 kg. 500, " " " "	9.50
<b>Gros faisans mâles</b> , extra, " " " "	10.50
<b>Faisannes</b> extra " " " "	9.25
<b>Gelinottes</b> extra " " " "	5.—

**Coopératives Réunies**

**Thé Era** aux herbages des Alpes et du Jura

S'emploie avec succès contre toutes les maladies  
 dont l'origine est un sang vicié : Boutons, dartres,  
 démangeaison, eczéma, etc., constipation, vertige,  
 migraine. Ce thé doit être employé par toute per-  
 sonne soucieuse de sa santé, pour cure du printemps.  
 En vente dans nos officines et dans tous nos  
 dépôts, au prix de Fr. 1.25 la boîte. 2449  
**L'essayer, c'est l'adopter**



**E. Mandowsky**

La Chaux-de-Fonds  
 Rue Léopold-Robert 8, 1<sup>er</sup>

Avant d'acheter vos  
**meubles**  
 venez visiter mon  
**exposition**  
 installation complète

Travail soigné  
 Arrangements

**Camarades ! Faites vos achats chez les négociants**  
 qui favorisent votre journal de leurs annonces.

# - LA SCALA -

Dimanche: Matinée à 3 heures

Zigoto voleur d'enfants (Comédie)

## La Montagne Sacrée

Sensationnel roman d'aventures qui recèle des scènes remarquables: on y voit des combats de boxe, des chasses à l'homme de toute beauté et des poursuites à cheval vraiment passionnantes

## Le Fils de la Nuit

9. L'Infernale revanche de Juana 10. L'Oubliette diabolique  
2439 4 actes captivants

# - PALACE -

Dimanche: Matinée à 3 heures

FATTY CHEZ LUI

Comédie étourdissante

## Soupçon tragique

Poignant drame réaliste par le célèbre acteur japonais Sessue Hayakawa 2440

## Cœur de Bandit

Captivant drame du Far-West par Dustin Farnum et Tom Mix  
Le Match de Football Suisse - Italie à Berne

# Pour le Printemps!

Grand Assortiment en

Manteaux mi-saison  
Manteaux de pluie  
Costumes - Robes

Jupes  
Blouses lainage, soie, voile  
Jaquettes de laine et soie

2464

## E. MANDOWSKY

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 8

**Cinéma de la Paix, St-Imier**

Dimanche soir à 8 h. Programme de Gala  
Lundi soir à 8 1/4 heures

Actualités mondiales Très intéressant

### Les Trois Mousquetaires

En 2 époques  
Tiré du célèbre roman d'Alexandre Dumas père  
Grand et sensationnel drame

### Charlot dans le parc

Cómico final, 20 minutes de fou-rire  
Prix des places habituels. LA DIRECTION.

En préparation: La fin du **Messenger de la Mort** et **Mascamor**, formidable drame d'aventures très tragique et à grandes sensations. 2448

**Parc des Sports - Championnat Suisse de Football** Dimanche 11 avril

A 10 h. du matin: **ÉTOILE III** contre **CHAUX-DE-FONDS III**  
A 1 heure après midi: **ÉTOILE II** contre **CHAUX-DE-FONDS II**  
A 2 1/2 heures:

## Etoile I Chaux-de-Fonds I

# 50,000 10,000 5,000

francs

peuvent être gagnés en achetant des séries complètes = 30 obligations de la **Coopérative Immobilière Bernoise** nom. de fr. 10.-.

**Pour fr. 30.-** nous vous remettons un certificat provisoire pour une série complète avec lequel vous participerez aux prochains tirages et à tous les gagnants. Sécurité absolue, chaque obligation un gagnant sûr. 10 gros lots à fr. 50,000, 40 à fr. 10,000, 10 à fr. 5,000, 450 à fr. 1,000, 900 à fr. 500, etc. Listes de tirages et prospectus sur demande gratis. Adressez nous de suite votre commande accompagnée de fr. 30.- et vous recevrez les numéros des obligations.

**UNION BANQUE S. A., BERNE 2, rue Monbijou 15, Compte de chèques postaux III/1391**

## Brasserie du Jura, ST-IMIER

Samedi et dimanche

### Grand Concert

par la célèbre troupe **Les Alpinistes et Tamaris**  
Monsieur **Tamaris**, célèbre chanteur à voix  
Madame **Tamaris**, diseuse gaie  
**La petite Bourquin**, tyrolienne diplômée  
Programme gai et correct. 2469

## Brasserie de la Place, St-Imier

Samedi et dimanche: Matinée dès 3 h.

### Grands Concerts artistiques

donnés par les **NELL-LYS** duettistes mondains  
**Lucette** — **Ep-Nelle** — **Nivon-Lys**  
Se recommandent, 2468 La troupe et le tenancier.

Ouverture 15 avril **BADEN** Ouverture 15 avril

## Hôtel Eden Garni

5 minutes de la gare — Lift-Ascenseur — Téléphone 315  
Old India Tea Room au 1<sup>er</sup>  
AU SOUS-SOL P2493U 2461

## Restaurant Guye à la Française

Spécialités Neuchâteloises  
Se recommande, **Le GUYE.**

**Ville de La Chaux-de-Fonds**

### RAVITAILLEMENT SEMENCEAUX

Samedi après midi, de 1 à 5 heures, on vendra à la Cave du Vieux-Collège, 5,000 kilos de **beaux semenceaux** triés et variés, à fr. 25.- les 100 kilos.  
Ces semenceaux sont recommandés aux cultivateurs par leur qualité et leur bon marché.

**POMMES DE TERRE** à fr. 23.- les 100 kilos

### Au Drap National

Costumes de sport pure laine.  
Etoffes pour dames, cotonnades, etc.  
Ouvert samedi après midi

La vente de **Chaussettes** laine continue au Juventuti, 3 paires pour fr. 5.-.  
Un lot de **Camisoles** est à vendre à fr. 4.- pièce.  
**Pélerinnes** imperméables, grandes, à fr. 43.- pièce.  
Ouvert samedi après midi  
2447 **Ravitaillement communal.**

### Avis aux polisseuses sur acier

On sortirait à domicile à bonne polisseuse séries suivies de masses, coqueretts. Pressant.  
S'adresser **Fabrique Jurassienne de Machines S.A.**, rue du Crêt 5. 2453

**A vendre** faute d'emploi une machine à régler neuve système Lüthy, 2 brucelles à spiraux, un compas, une flûte, un fourneau et un potager à pétrole, des roues en fonte et des cages d'oiseaux. — S'adresser à M. Henri Robert-Marchand, à **Sonviller**. 2437

**Vélos.** A vendre 2 vélos, roue libre, torpédo, en bon état. Bas prix. — S'adresser Beau-Site 30, **St-Imier**. 2438

**Accordéons** A vendre deux accordéons en bon état. — S'adresser Serre 38, 2<sup>me</sup> étage, le soir après 7 h. 2404

**Vélos** A vendre de jolis vélos neufs, de 1<sup>re</sup> marque, pour messieurs, dames et jeunes garçons, ainsi que machines d'occasion, pour cause de départ. — S'adresser le soir dès 7 heures, Temple-Allemand 107, rez-de-chaussée à droite. 2405

**A vendre** un lit de fer sans literie, poussette sur courroies avec lugeons, planche bois dur de 2<sup>m</sup>30 pour établi. — A la même adresse on demande à acheter un vélo. — S'adresser Est 14, rez-de-ch. à droite. 2335

**Achat-Vente** Habits, souliers usagés. Magasin du coin, 1<sup>er</sup> Mars 5. 83

**Clapiers et lapins** A vendre un grand et un petit clapier, ainsi que lapins argentés, Champagne, jeunes et adultes. — S'adresser Promenade 32, au 2<sup>me</sup>. 2387

**A vendre** un potager sur pieds, deux trous et bouilliroire, brûle tout combustible, état de neuf. S'adresser **Marronniers 23, 3<sup>me</sup>, St-Imier**. 2382

**A vendre** une poussette sur courroies, usagée mais en bon état. Prix bas. — S'adresser Buissons 11, 4<sup>me</sup> à droite. 2403

**A vendre** un joli petit potager neuf, prix très avantageux. S'adresser **Charrière 6**, chez M. G. Sandoz. 2379

**Haltère** 20 kilos est à vendre. Souliers de sport en bon état, N° 42, sont à vendre. S'adresser rue du Nord 167, au pignon. 2470

**Achat et vente** de livres usagés, en tous genres, aux meilleures conditions, chez **M. Kröpfl, Parc 66**. 710

**A vendre** a très bas prix un vélo en bon état. — S'adresser chez M. G. Sandoz, **Charrière 6**, au 1<sup>er</sup> étage. 2380

## Ville de La Chaux-de-Fonds

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Sur la proposition du Conseil communal et d'accord avec la Commission chargée d'examiner la question du prix des loyers dans les nouveaux immeubles construits par la commune;

En exécution de l'article 3 de l'arrêté pris ce jour par le Conseil général,

**Arrête:**

**Article premier.** — La lettre d de l'article premier du Règlement communal sur les impositions, du 25 juillet 1914, est rétablie avec la rédaction suivante:

« d) par une contribution payée par les propriétaires occupant « ou exploitant eux-mêmes leurs immeubles ou par les locataires « ou fermiers qui les tiennent à bail, pour la valeur du loyer ou « du fermage de ces immeubles (Loi sur les impositions municipales, art. 4, chiffre 2). »

Sont toutefois exonérés de cette contribution les contribuables dont le mandat d'impôt, sans l'impôt sur loyers, n'atteint pas fr. 10.-.

**Article 2.** — Le taux de l'impôt sur loyers, rétabli à l'article précédent, est fixé pour l'année 1920 à un pour cent dans la zone intérieure et un demi pour cent dans la zone extérieure; pour les années suivantes, il sera fixé par le budget.

Cet impôt doit servir à couvrir le déficit des loyers des nouvelles maisons communales.

**Article 3.** — Le présent arrêté modifiant un règlement communal, sera soumis à l'approbation du Conseil d'Etat.

**Article 4.** — Le Conseil communal est chargé de l'exécution de cet arrêté.

La Chaux-de-Fonds, le 4 mars 1920.

**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL:**

Le président, (signé) T. PAYOT. Le secrétaire, (signé) A. NAINÉ.

Sanctionné ce jour. Neuchâtel, le 26 mars 1920.

**AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT:**

Pour le chancelier et par délégation, Le président, (signé) H. CALAME. Le 1<sup>er</sup> secrétaire, (signé) PIGUET.

Le Conseil communal promulgue ce jour le présent arrêté pour être applicable à l'impôt de l'année 1920.  
La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1920. 2394

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:**

Le secrétaire, (signé) PAUL STERLI. Le président, (signé) H.-J. STAUFFER.

## Coopératives Réunies

### Salsepareille Era

Le plus puissant dépuratif du sang. Offre toute la garantie d'un excellent produit par son action dépurative, sudorifique, diaphorétique, etc. S'emploie avec succès contre tous les vices du sang et les affections arthritiques. Nous recommandons spécialement cet article à toute personne désirant se fortifier. — En vente dans nos officines au prix de fr. 6.- le litre. 2450

**A vendre** un violon 3/4, avec étui, en bon état. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 2475

**A vendre** un berceau avec matelas et paillassons à ressorts. — S'adresser Promenade 14, 3<sup>me</sup> à droite. 2467

# MEUBLES :: PROGRÈS

Actuellement le plus grand choix de la région en:

Guipure pour rideau, largeur 60 cm., depuis, le m.	— 95
Vitrage encadré de 2.50 sur 0.60.	» la paire 10.—
Stores intérieurs brodés . . . . .	» » 15.—
Couvre-lits tulle et guipure . . . . .	» » 25.—
Cantonnières étamine brodée, imprimée » » »	40.—
Cantonnières toile ancienne . . . . .	» » 30.—
Descentes de lit . . . . .	» » 9.50
Milieux de salon . . . . .	» » 125.—
Tapis de table velours . . . . .	» » 50.—

**Coutil matelas, crin, plumes, Duvet, Kapock, Bâton store automatique, Garnitures avec tringles cuivre et bois pour rideaux, Fournitures pour tapissiers.** 2462

La Maison la mieux assortie et vendant le meilleur marché

## ATTENTION

1 000 m. toile blanche dep.	1.50
200 robes p. dames »	25.50
800 blouses » »	4.75
100 jupes » »	8.75
Souliers bas, blancs » »	12.50
Souliers hauts, » »	17.50
Chemises p. dames blanc » »	5.75
Sous-taille » » »	3.75
Caleçons » » »	4.50
Jupons » » »	8.—
Combinaisons » » »	10.50
Camisoles » » »	2.50
Bas blancs » » »	1.95
Bas noirs » » »	2.75

seulement chez

# ACHILLE

10, Rue Neuve, Place Neuve 2402

### Retards

Le plus efficace est le **Remède Régulateur Vitis**. — Envoi contre remboursement, fr. 4.75. Conseils discrets. Etablissement «VITIS», Case 5565, Neuchâtel. Dépôt à la pharmacie Bauer, à Neuchâtel. 9923

# DERNIÈRES NOUVELLES

## La situation en Allemagne

Des scènes atroces ont eu lieu dans la Ruhr

BERLIN, 10. — On annonce l'entrée de la Reichswehr à Dusseldorf. A Friedrichsfeld, le camp de la garde rouge aurait été complètement pillé et détruit. Les cours martiales des districts industriels ont condamné à mort plusieurs soldats de la garde rouge. Deux ont été exécutés. Le gouvernement du Reich s'est opposé aux exécutions. Les correspondants de journaux anglais et américains annoncent que le sang coule à flots dans la Ruhr. La bataille fut terrible à Mulheim.

Les troupes du gouvernement ayant capturé 67 anciens rouges faisant le service de la police dans le district de Mulheim, les contraignent à creuser leurs tombes et les exécutent ensuite.

Les ouvriers déclarent que le gouvernement allemand a l'intention d'exterminer tous ceux qui ont pris part à la révolution.

Selon la « Freiheit », les bourgmestres de Barmen et d'Elberfeld ont demandé au ministre de la défense nationale de ne pas faire avancer les troupes sur Elberfeld, où les fuyards affluent dans un ordre parfait.

Les plaintes provenant du bassin de la Ruhr sont dirigées surtout contre le corps bavarois. Le ministre Gessler a déjà ordonné le retrait de ce corps.

### Excuses gouvernementales

BERLIN, 9. — Wolff. — Comme on l'annonce de source officielle, contrairement au radiogramme français du 6 avril, il est inexact que 150,000 hommes de troupes allemandes opèrent dans la Ruhr. Le 5 avril, 43,800 hommes participaient aux opérations, dont 15,000 dans la zone neutre fixée par les traités de paix. Chez les insurgés, il s'agit de troupes de combat militairement organisées et ayant un armement moderne. Ces troupes ont un effectif d'au moins 30,000 hommes. Il est inexact, comme le prétend le radiogramme, que les insurgés prendront la fuite à la première attaque. Des combats sanglants et acharnés se sont produits. Les pertes subies jusqu'ici par la Reichswehr, environ 200 tués et plusieurs centaines de blessés, en sont la preuve. Le radiogramme commet une erreur volontaire et calomnie les troupes allemandes en affirmant que tous les prisonniers sont fusillés et que le gouvernement allemand a agi brutalement et sans égards pour la population dans le choix de ses armes.

### Les exagérations de la presse bourgeoise

COBLENCE, 10. — Havas. — La commission interalliée de Coblenz a reçu les représentants du parti ouvrier (à l'exclusion des extrémistes) qui venaient lui demander l'assurance que les ouvriers de la Ruhr fuyant devant la Reichswehr dans la zone occupée ne seraient pas livrés aux troupes gouvernementales. Les délégués ont déclaré que les ouvriers de la Ruhr désirent travailler dans le calme et développer la production du charbon. Ils ont ajouté que l'attaque déclenchée dans la Ruhr par la Reichswehr n'est pas justifiée, car il n'y a pas eu de troubles dans les régions où elle n'a pas pénétré et que le but politique de ces mesures est de placer le bassin de la Ruhr sous le contrôle du parti militaire, qu'enfin l'occupation de Francfort et de Darmstadt par les troupes françaises a produit un sentiment de soulagement dans les milieux ouvriers, notamment à Hagen et à Dusseldorf. Enfin, les délégués ouvriers ont assuré que les allégations relatives à des actes de pillage ont été fortement exagérées par la presse allemande. Ils ont affirmé leur désir de travailler et ont demandé le désarmement de l'Allemagne.

### La garde rouge s'empare de la gare

et de la caserne de Plauen

PLAUEN, 10. — Wolff. — La garde rouge a occupé vendredi la caserne d'infanterie et la gare.

### Après les incidents de Francfort

PARIS, 10. — Havas. — M. Gœppert, président de la délégation allemande, a fait parvenir à M. Millerand une note pour solliciter une prolongation de 3 mois du délai qui expire le 10 avril et au terme duquel les effectifs allemands doivent être réduits conformément au protocole du 8 août 1919.

La Belgique a mis ses routes et chemins de fer au service de la France pour l'envoi éventuel de nouvelles troupes en Allemagne, ainsi que l'effectif d'un régiment de ligne de ses propres soldats. Des officiers alliés enquêtent actuellement dans la Ruhr et examinent la nécessité des mesures du gouvernement allemand. A Francfort, la situation est calme.

M. Mayer, chargé d'affaires allemand à Paris, a fait parvenir à M. Millerand, président du conseil, une note dans laquelle le gouvernement allemand déclare rendre le gouvernement français responsable des incidents de Francfort et se réserver de faire valoir ultérieurement ses réclamations au sujet de leurs conséquences pour la population.

### Un mouvement monarchiste à Brunswick ?

BRUNSWICK, 10. — Les nouvelles de Brunswick annoncent la fondation d'un parti guelfe autonome dont le programme propose le rétablissement de la monarchie et d'une principauté sur une base... démocratique ! En Bavière, les bourgeois se sentent, paraît-il, gravement menacés du fait de la dissolution de la Reichswehr. Le cabinet bavarois aurait fait savoir au chancelier d'empire que les gardes civiques de Bavière sont intangibles.

### Semenoff succède à Koltchak

COPENHAGUE, 9. — On mande d'Helsingfors au « Berlingske Tidende » que, d'après les journaux russes, le général Semenoff est sur le point de rassembler en Sibérie orientale une nouvelle armée pour combattre les bolchévistes. Il essaierait d'établir dans la Sibérie du nord une assemblée nationale.

A Wladivostok, les Japonais ont presque entièrement désarmé les forces révolutionnaires.

## Nouvelles échauffurées en Italie

TURIN, 10. — Stefani. — Les ouvriers métallurgistes ont décidé par 2000 voix de majorité de cesser la grève et de reprendre le travail lundi matin. A Nardo, dans la province de Lecce, les grévistes, voulant empêcher les ouvriers de campagne de reprendre le travail, un conflit s'ensuivit avec la police. Un agent fut tué et plusieurs blessés. On compte quelques blessés parmi les manifestants. L'agence Stefani éprouve le besoin de nous envoyer un long communiqué pour nous dire qu'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire en Italie. Les grèves de ces derniers mois sont dues au malaise économique engendré par la guerre.

### Un congrès populaire catholique

MILAN, 10. — Les journaux publient un long compte-rendu de la première séance du congrès du parti populaire catholique, qui a eu lieu à Naples. La discussion a été très mouvementée et agitée par les débats qui ont eu lieu entre les extrémistes du parti et la droite. Au cours du débat, les extrémistes ont défendu la thèse de la transformation qui devrait permettre une alliance avec les « organisations blanches », ainsi que l'a fait le parti socialiste avec la C. G. T. Un des chefs de la tendance de droite, M. Giudice, discutant avec les extrémistes sur l'esprit chrétien a dit que cet esprit ne peut être, selon lui, que l'esprit des catholiques romains. Le parti populaire italien ne doit pas refuser l'honneur d'être appelé « parti des catholiques d'Italie ». L'orateur a été plusieurs fois interrompu.

A la fin de la séance, les congressistes ont chanté « l'hymne au drapeau blanc ». De nombreux prêtres participaient au congrès.

Réd. Nous sommes certains que de nombreux ouvriers d'Italie, même pratiquants, refuseront d'adhérer à une organisation qui se mettrait au service des gardes civiques ennemies du peuple et de la classe ouvrière.

### Nouvelle offensive russe contre la Pologne ?

VARSOVIE, 10. — Ag. Varsovia. — Selon un communiqué de l'état-major polonais, les bolchévistes ont entrepris une nouvelle grande offensive dans le secteur Bérésina-Prépét, offensive à laquelle participent de nombreuses divisions d'infanterie, sous le commandement des meilleurs chefs de l'armée rouge. Malgré les efforts des bolchévistes, les troupes polonaises ont facilement repoussé toutes les attaques (réd. : comme toujours).

On annonce d'autre part que les pourparlers d'armistice continuent avec la Finlande.

### Les Rouges à Batoum

BERNE, 10. — Le bureau géorgien annonce que les Bolchévistes ne sont pas en Transcaucasie. Par contre, ils ont pris une grande partie du Caucase du nord et menacent de séparer la Transcaucasie de l'Europe, en s'emparant du point stratégique de Batoum.

### Les Anglais évacuent Constantinople

BERLIN, 9. — Wolff. — Le « Lokalanzeiger » annonce de Rotterdam : Un télégramme de Constantinople dit que les troupes anglaises ont reçu l'ordre de se retirer à Ismid. Ismid se trouve à 85 km. à l'est de Constantinople.

### Grève des chemins de fer à Chicago

AMSTERDAM, 10. — Wolff. — Le « Times » annonce de New-York qu'à la suite du renvoi d'un employé, à Chicago, la grève a éclaté sur les 25 lignes de chemins de fer qui aboutissent à Chicago. 15,000 employés prennent part au mouvement. Le ravitaillement en denrées et charbon est menacé.

## EN SUISSE

### Les difficultés administratives des C. F. F.

BERNE, 10. — La Direction générale des Chemins de fer fédéraux avait achevé en 1918 un projet de révision de la loi de rachat des chemins de fer. D'après ce projet, les directions d'arrondissement et les Conseils d'arrondissement de chemins de fer seraient abolies et remplacées par des sections directement soumises à la Direction générale permettant ainsi une plus forte centralisation et en même temps d'obtenir des économies dans l'exploitation des Chemins de fer fédéraux. La commission permanente du Conseil d'administration des C. F. F. a décidé, par contre, en juillet 1919, pour des raisons d'ordre politique, de maintenir les directions et les Conseils d'arrondissement.

La Direction générale des C. F. F. soumet enfin à la commission permanente un projet amélioré et complété, tenant compte des désirs exprimés par la commission. La Direction générale remarque dans son rapport au sujet du nouveau projet qu'elle est disposée à renoncer à la demande d'abolition des directions d'arrondissement comme corps administratifs autonomes, à condition que la commission permanente consente à laisser tomber les conseils d'arrondissement.

La direction générale continue à penser qu'une administration clairvoyante et énergique de l'entreprise des chemins de fer fédéraux dont la situation financière est si difficile, devrait être placée dans une seule main, ce qui serait la meilleure solution au point de vue administratif technique et que le morcellement de l'administration et de la direction doit être aboli.

La direction générale regrette dès lors, en considérant la question au point de vue administratif, que la commission permanente se soit opposée à l'abolition des directions d'arrondissement. Elle ne méconnaît pas que ce serait une erreur que de chercher à introduire dans les chemins de fer fédéraux une institution administrative qui, à l'avance, rencontrerait l'opposition d'une grande partie du pays.

### A l'ambassade de France

BERNE, 10. — Respublica apprend que M. Dutasta a définitivement quitté la Suisse et que son remplaçant, M. Alizé, présentera ses lettres de créance au Conseil fédéral le mercredi 14 avril à 11 heures du matin.

## La victoire des socialistes tessinois

LUGANO, 9. — Le dépouillement des élections communales a été terminé ce matin. Sont élus : 27 libéraux-radicaux, 14 conservateurs-démocrates et 9 socialistes. Les socialistes gagnent 5 sièges au détriment des radicaux.

### La protection des locataires

BERNE, 9. — Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui le projet d'arrêté fédéral élaboré par le département de justice et police sur la protection des locataires. Cet arrêté, dont les dispositions ont déjà été communiquées à la presse, a subi une modification en ce sens que les autorités cantonales décident en dernière instance et qu'un recours au Conseil fédéral ou au Tribunal fédéral n'est pas admis. Le paragraphe 7 est renvoyé au département de justice et police et au département de l'économie publique pour nouvel examen. Ce paragraphe impose aux industriels admettant parmi leur personnel plus de 10 ouvriers ou employés venus de l'étranger l'obligation d'assurer le logement de ceux-ci, soit en faisant bâtir eux-mêmes, soit en soutenant financièrement des sociétés de construction. Les obligations des industriels feront l'objet d'une ordonnance spéciale. Les représentants des industriels et des fabricants seront entendus encore une fois. Le département de justice et de police fixera la date de l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral. Toutefois, l'arrêté entrera en vigueur dans tous les cas encore dans le courant de ce mois.

### Chez les travailleurs du bois

ZURICH, 10. — D'après les dispositions du tarif national, une augmentation de salaire devait être introduite dans l'industrie suisse du bois le 1er avril. L'entente n'a pu se faire au cours d'une séance du tribunal arbitral à Berne. Ce mouvement englobe 6000 menuisiers, vitriers et machinistes.

### Un raid de Taddeoli

GENEVE, 9. — L'aviateur Taddeoli a effectué mercredi le raid Lugano-Lausanne à bord de son rapide triplan « Savoia », en 1 h. 30. Le Simplon a été survolé à 4000 mètres d'altitude, par un temps radieux. La vue sur les Alpes était de toute beauté. Taddeoli avait comme passager M. Debéaz. C'est la troisième fois que le populaire aviateur genevois franchit les Alpes.

### Schädler casse du bois

DUBENDORF, 10. — Vendredi après-midi, à 4 heures 30, le constructeur d'aéroplanes Schädler, parti avec le biplan C. Z. construit pour la fabrique de wagons de Schlieren. Peu après le départ, le moteur s'arrêta et Schädler dut immédiatement atterrir. L'appareil arriva dans un champ labouré à 5 mètres du champ d'aviation et capota. Pilote et passager sont saufs, tandis que l'appareil est brisé.

### Vantardises de gringalets

ST-IMIER, 10. — On nous dit, de bonne source, que quelques énergumènes se proposeraient de provoquer les socialistes de St-Imier, pendant leur manifestation de cet après-midi. Grand bien leur fasse. Nos camarades de St-Imier auraient ainsi l'occasion de rire un brin de la sottise de quelques gringalets. Gageons, du reste, qu'il ne s'agit là que d'une vantardise.

### L'affaire de Neukirchen est liquidée

BERNE, 9. — A la séance de vendredi matin du Conseil fédéral, le chef du Département politique, M. Motta, donna connaissance à ses collègues d'une communication télégraphique du ministre suisse à Vienne, M. Bourcart, sur laquelle le gouvernement autrichien s'est déclaré prêt, conformément aux vœux formulés du côté suisse, d'agir pour que l'affaire de Neukirchen soit rapidement et objectivement liquidée par la justice.

### Grave collision à Genève

GENEVE, 10. — Une grave collision s'est produite vendredi soir entre un tram et une voiture de place qui se trouva prise en écharpe et renversée par le tram. Le cocher fut projeté sur le sol, ainsi que le voyageur qui se trouvait à l'intérieur de la voiture. Le premier a une fracture du crâne et de la clavicle droite. Quant au voyageur il souffre d'une forte commotion cérébrale.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Tombola de la « Persévérante »

Les deux mille billets nouveaux vont être lancés demain. Sans doute, ils seront encore plus vite enlevés que les 30,000 anciens. Veillons au grain, si nous en voulons.

Les lots nous arrivent nombreux et fort beaux. Mais nous savons que beaucoup, qui sont préparés depuis fort longtemps, font actuellement les délices des armoires où ils sont serrés.

C'est le moment de leur donner de l'air, puisque l'exposition des lots se fera dès samedi prochain au Stand des Armes-Réunies. Comme dans la légende, il faut dire : « Sésame, ouvre-toi ! » pour que ces lots, les plus beaux paraissent, qui dorment mollement, viennent orner nos étalages avant de faire la joie des gagnants.

Samedi 17, dimanche 18 et lundi 19, grandes fêtes au Stand ; vingt sociétés ont promis leur appui et réjouirons, par leurs productions artistiques, la famille ouvrière en liesse pour fêter sa fanfare. Tous ces attrait nous guiderons nombreux au Stand où un Comité d'élite prépare en outre des réjouissances inédites avec un zèle digne de la « Persévérante ».

Le mardi 20, tirage !

### Rappel

Dimanche, au Cercle ouvrier, aura lieu le grand concert organisé en faveur de la bannière de la Chorale L'Avenir. Grâce au bienveillant concours de camarades, dont le dévouement et le talent nous sont connus, le programme sera de toute beauté et très varié.

## L'horaire d'été dans l'industrie horlogère

Nous apprenons de bonne source que l'horaire d'été pour les fabriques d'horlogerie entrera en vigueur dès le 1er mai prochain. Des démarches à tenter auprès de la Direction des chemins de fer pour les ouvriers du Vallon de St-Imier et des Franches-Montagnes n'ont pas permis d'introduire plus tôt cette mesure. L'horaire d'été répond favorablement aux demandes des ouvriers, puisque l'heure d'entrée est fixée partout à 7 h. du matin et la sortie à 5 h. et demie.

### Au Cercle

Par suite de l'assemblée du Cercle, la séance des Jeunes socialistes, de lundi, est renvoyée au lundi suivant.

## Ouvriers syndiqués !

Nous vous faisons encore un dernier et pressant appel afin que vous vous rendiez en masses enthousiastes à la grande manifestation de cet après-midi. La classe ouvrière de notre ville, solidaire de tous les travailleurs du pays, ne laissera pas le monde des gros agrariens, spéculateurs et accapareurs, remanier à leur guise et pour leur profit évident, des tarifs douaniers déjà suffisamment restrictifs. L'ouvrier suisse en a plein le dos d'être toujours la victime de l'oligarchie capitaliste du pays. Au moment où la vie chère pèse déjà si lourdement sur ses épaules, il signifiera par de puissantes manifestations de protestation, qu'une aggravation du coût de la vie, par la création de nouveaux impôts indirects douaniers, est une folie extraordinairement dangereuse et intolérable. Tous aussi voudront manifester leur dégoût de l'esprit militariste qui cherche à se cramponner et à subsister, après cinq ans de folie sanglante.

### Ouvriers et ouvrières,

Votre devoir et votre intérêt est d'assister en foule à la grande manifestation d'aujourd'hui.

Orateurs : Charles NAINÉ, conseiller national

Abel VAUCHER, rédacteur

Rendez-vous tous dès 2 1/2 heures après-midi sur la Place de l'Ouest, lieu de formation du cortège.

Nous rappelons encore aux présidents et aux porteurs de bannières que celles-ci doivent toutes, sans exception, figurer au cortège. Que personne, non plus, n'oublie les insignes corporatifs.

## Contre le militarisme

Contre l'élévation des tarifs douaniers  
Tous debout !

### Organisation de la Manifestation

2 1/2 h. Rassemblement du cortège, Place de l'Ouest.

3 h. Départ, rue Numa-Droz, des Armes-Réunies, Léopold-Robert, Place de la Gare, Place de l'Hôtel-de-Ville.

Première colonne. — Musique La Persévérante, groupe de bannières, F. O. M. H. et syndicats s'y rattachant. Sociétés invitées.

Deuxième colonne. — Musique. Groupe de bannières. Union ouvrière et syndicats s'y rattachant.

Au cas très improbable, où la manifestation serait gênée par le mauvais temps, elle aurait cependant lieu cet après-midi, à 3 heures, dans le vaste local de la SCALA. Les galeries seraient réservées aux dames. Mais tel que le temps se présente ce matin, il est plus que certain que la manifestation aura lieu, en plein air, sur les places de la Gare et de l'Hôtel de Ville. Citoyens, tous au cortège ! Il se formera sur la Place de l'Ouest, dès 2 h. et demie.

### Les Organisations syndicales.

L'Union ouvrière.

Le Parti socialiste.

## Notre grand feuilleton

Nous commencerons mercredi prochain la publication du roman amusant « MA PETITE BELLE-SOEUR », par Roger Dombre.

## Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	34.75 (35.40)	35.75 (36.40)
ALLEMAGNE	9.10 (8.70)	10.— (9.50)
LONDRES	21.92 (21.90)	22.10 (22.10)
ITALIE	22.50 (23.75)	23.50 (25.—)
BELGIQUE	38.— (38.—)	39.— (39.25)
VIENNE	2.30 (2.30)	3.10 (3.10)
PRAGUE	7.50 (7.25)	8.50 (8.50)
HOLLANDE	206.— (207.50)	208.— (209.50)
MADRID	98.75 (98.50)	100.— (100.—)
NEW-YORK :		
Cable	5.45 (5.45)	5.62 (5.62)
Chèque	5.43 (5.43)	5.62 (5.62)
RUSSIE	7.50 (7.50)	20.— (20.—)